

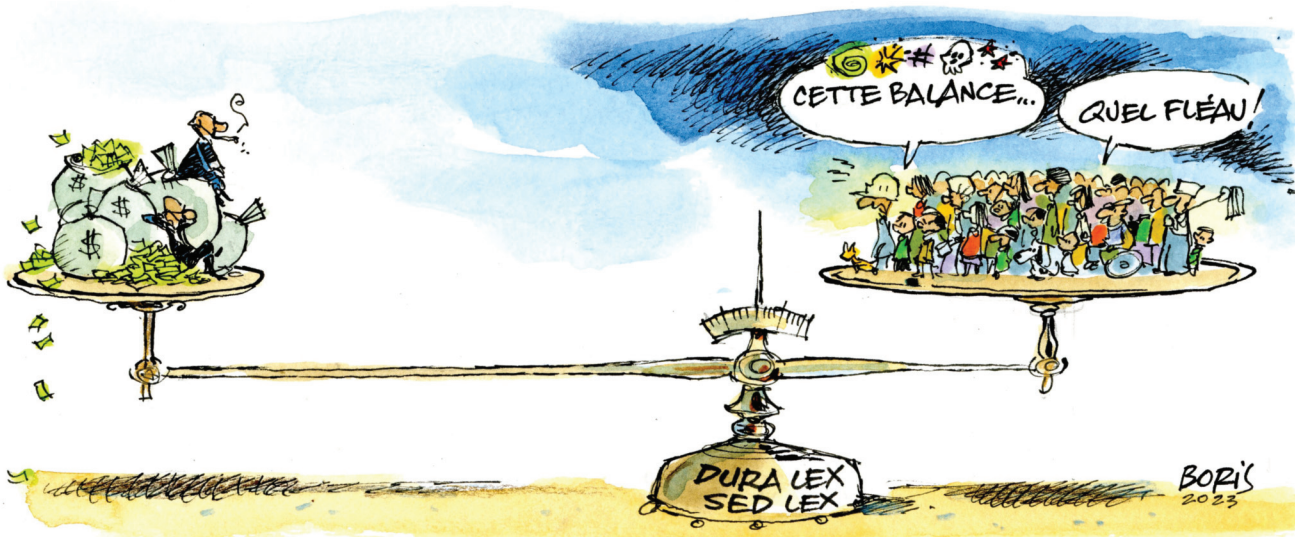
419

# L'AUT' JOURNAL

Septembre 2023 • avec une apostrophe pour apostropher

## NATIONALISATION DE L'ÉOLIEN

UN DÉBAT À REPRENDRE



## « Selon que vous serez... »

Michel Rioux

Il arrive que certains événements, plutôt anodins en apparence, se révèlent porteurs d'informations fort utiles quand il s'agit d'évaluer les valeurs profondes qui guident les choix d'une société.

Une récente correspondance de Revenu Canada ne m'a pas ouvert les yeux, non; elle m'a plutôt conforté dans une opinion que je me suis faite depuis longtemps: tout le monde n'est pas traité de la même manière dans une société qui carbure aux profits et où les plus gros sont l'objet d'attentions soutenues, quand ce n'est pas d'une obséquiosité suspecte aux yeux de ceux qui croient encore à l'égalité de traitement entre les personnes, quelle que soit leur condition.

Effectuant un retour d'un an, Revenu Canada m'informe que, pour l'année d'imposition 2021, un nouveau calcul fait en sorte qu'on me réclame un peu plus d'une centaine de dollars, à quoi s'ajoute une somme de 26,98 \$ en intérêts accumulés. On m'accordait 21 jours pour régler ma dette, à défaut de quoi je n'ose penser à ce qui me serait arrivé en cas de non-paiement.

Comme tout bon contribuable, peut-être faible en maths, mais foncièrement honnête, je me suis acquitté de cette dette le jour même.

Mais, depuis, tout ce qui touche à la fiscalité canadienne m'intéresse au plus haut point. Et ce que je subodorais, sans trop m'y attarder, est devenu très clair pour moi. Eussé-je joué dans les grandes ligue, j'aurais sans aucun doute possible été traité avec beaucoup plus d'égards. Les savants analystes nous expliquent en effet que celui qui joue avec son argent – le capital – (ou celui des autres, c'est selon...) voit la moitié de ses gains boursiers exonérée d'impôt, alors que celui ou celle qui bosse du matin au soir – le travail – (ou du soir au matin, c'est selon...) voit la totalité de ses allocations de subsistance touchée par l'impôt...

J'en ai eu une première preuve à la lecture d'un texte, dans *Le Devoir*, d'une sociologue de l'UQAM, Dahlia Namian: « Ô Canada, ce paradis fiscal... Cette dernière rappelait qu'un homme d'affaires québécois, un dénommé Benoît Laliberté, devait plus de 55 millions \$ en impôts, taxes et amendes depuis onze ans, tout en continuant tout bonnement à brasser des affaires.

Dans *Le Journal de Montréal* cette fois, c'est Michel Girard qui nous en mettait plein la vue. Il rappelait, ce que le commun des mortels vit douloureusement, qu'alors que les revenus d'emploi, de retraite et d'intérêts sont entièrement imposables, « seulement la moitié des revenus tirés des gains en capital est imposable ». On aura compris que ce n'est pas le travailleur à salaire ou la caissière qui peuvent profiter de ces largesses. Ce sont les contribuables riches.

« Selon les dernières données fiscales, a écrit Girard, à eux seuls 199 310 riches contribuables canadiens, dont 35 480 Québécois, ont ainsi empoché en 2020 des gains en capital de quelque 35 milliards \$ totalement à l'abri de l'impôt. Ce qui représente un revenu non imposable d'environ 175 600 \$ par tête de riche contribuable. »

Il poursuivait en soulignant qu'il y a eu, en 2020, 1 410 riches contribuables, dont 370 Québécois, qui ont trouvé le tour de ne pas payer un sou d'impôt sur des revenus de plus de 250 000 \$. Par « tête de riche contribuable », rappelait-il, on entend ceux qui ont déclaré un revenu de 250 000 \$ et plus. Revenu Canada a dénombré en 2020 un total de 373 110 contribuables canadiens dans cette catégorie de revenu, dont 65 380 Québécois.

Je ne suis pas arrivé à retrouver la source de cette information parue il y a quelques années. Mais je me souviens

très bien d'un jugement de la Cour fédérale imposant à un contribuable ayant une énorme dette à l'endroit de Revenu Canada de payer chaque mois un montant ridicule pour l'effacer. Tellement ridicule qu'en se fondant sur la loi des probabilités, cette personne aurait continué de payer sa dette des décennies après son décès... Cela aurait dû me mettre la puce à l'oreille, car à l'instar du roi Balthazar, qui vit apparaître sur le mur les trois mots: *Mane, Thecel, Phares*, j'ai été trouvé trop léger, donc pas assez important, pour qu'on m'accorde les mêmes attentions et privilèges que ceux réservés aux très bien nantis!

« La vitesse de la lumière dans le vide, soit 299 792 458 m/s = 2,997 924 58 × 10<sup>8</sup> m/s (environ 300 000 km/s), ce qui correspond à un facteur c<sup>2</sup> d'environ 9 × 10<sup>16</sup> m<sup>2</sup> s<sup>-2</sup>. » C'est la théorie de la relativité d'Einstein. Mais nul besoin d'y avoir recours pour comprendre ce qui se passe!

« Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir... »

C'est de La Fontaine. Non! Pas le gars du pont-tunnel, toujours bloqué. Celui qui a écrit des fables qui se sont révélées avec le temps pas mal proches de la réalité.

On le disait fabuliste, mais il ne fabulait pas, le gars! ◀

NATHALIE SONNAC

## LE NOUVEAU MONDE DES MÉDIAS

Une urgence démocratique

### De l'importance des journaux locaux

Le rapport du comité Stigler (2019), à partir de recherches menées aux États-Unis, mais également en Europe, note cette émergence des pratiques numériques corrélées au déclin du journalisme local. Ainsi, en Allemagne, le déploiement d'Internet a conduit à une réduction de la participation électorale; les chercheurs attribuent cet effet à une réduction du nombre de téléspectateurs à la suite de l'arrivée du haut débit, et ce constat est le même en Italie; au Royaume-Uni, le déploiement d'Internet a remplacé les radios et les journaux, il s'est accompagné ici aussi d'une diminution du taux de participation aux élections. Cet effet est plus prononcé chez les jeunes et les moins instruits.

Aux États-Unis, 1 800 journaux ont mis la clé sous la porte depuis 2004, plus de la moitié des comtés ne sont plus desservis par un journal local, l'autre moitié n'en compte plus qu'un seul, généralement un hebdomadaire. Une même tendance est observable en Australie, où le nombre de journalistes de la presse écrite traditionnelle a chuté de 20% entre 2014 et 2017.

Les médias traditionnels qui participent à la fabrique de l'opinion se voient ainsi évincés économiquement de la sphère informationnelle, le marché de la publicité en ligne a déplacé la demande de l'imprimé vers des sources numériques. Les plateformes, en tant qu'intermédiaires entre producteurs d'information et lecteurs, sont parvenues à dégrupper et à atomiser l'information. Ce déclin des médias traditionnels porte préjudice au bon fonctionnement démocratique, car la liberté d'expression et des élections libres sont des piliers de la démocratie.

Or la liberté d'expression a besoin de dialogue et de délibération organisés par les médias, ils jouent ainsi un rôle essentiel dans la fabrique du consentement. Par ailleurs, les élections libres ont besoin de gens qui se déplacent aux urnes pour voter. Sans la conjugaison des deux, le principe démocratique est corrompu.

La résistance fragile des médias nationaux peut avoir comme conséquence une fin accélérée des médias locaux, le marché se contractant, seuls les grands groupes parviennent à conserver leurs investissements que les annonceurs détournent des médias locaux vers les nationaux et le numérique. ◀

Le Nouveau Monde des médias. Une urgence démocratique.

Nathalie Sonnac

Odile Jacob, 2023

En cette rentrée scolaire, nous souhaitons à tous nos membres une année fructueuse et épanouissante. Vos efforts sont essentiels pour un système d'éducation de qualité ! Puisse notre solidarité marquer le cours des présentes négociations afin d'obtenir de meilleures conditions de travail.

**BONNE RENTRÉE :)**

Syndicat de Champlain (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

On est là.  
NÉGO 2023

FRONT GUMMUN

# L'événement

## Je me souviens de l'autre 11 septembre

### Les 50 ans du coup d'État au Chili

Oswaldo Nuñez

Le coup d'État du 11 septembre 1973, entraînant la mort du président Salvador Allende, est un événement marquant de l'histoire du Chili. Je dois signaler tout de suite qu'il faut condamner également l'attentat du World Trade Center, à New York, le 11 septembre 2001, dont les médias parlent beaucoup par la même occasion. Les Chiliens, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, nous commémorons, cette année, le 50<sup>e</sup> anniversaire de ces tragiques événements chiliens qui ont laissé des traces profondes dans nos vies.

Le régime du général Pinochet instaura un système de terrorisme d'État et de violations systématiques des droits humains dans le pays. C'était la fin de la voie chilienne vers le socialisme, une expérience unique en Amérique latine.

En 1970, le médecin et sénateur Salvador Allende avait été démocratiquement élu président de la République, élection confirmée par le Congrès. Cette victoire avait été obtenue grâce à l'appui de milliers de travailleurs, paysans et habitants des bidonvilles, ainsi que d'une vaste coalition de

partis de gauche, appelée Unité populaire (UP).

Allende avait mis en place un programme de profondes transformations économiques, sociales, politiques et culturelles. Ce programme de gouvernement inédit comprenait, entre autres, la création d'un important secteur d'économie sociale entre l'État et le secteur privé, la nationalisation du cuivre, la réforme agraire, la mise du crédit au service du peuple et de la petite et moyenne entreprise, la distribution gratuite aux écoliers, dans chaque école et à chaque jour, d'un demi-litre de lait, la hausse substantielle du salaire minimum, la participation et syndicalisation massives des travailleurs, etc.

Ce programme de justice sociale était ambitieux et un peu idéaliste. Des erreurs ont été commises. La collaboration des partis de l'Unité populaire fut insuffisante à plusieurs égards et pas toujours dans la bonne direction. Malgré tout, les réalisations du gouvernement Allende ont été évidentes dans plusieurs domaines. Cependant, les raisons les plus importantes de la chute d'Allende ont plutôt été reliées à l'intervention des États-Unis, du président Richard Nixon, de son secrétaire d'État, Henry Kissinger, et de la CIA, ainsi



qu'à l'opposition féroce de la bourgeoisie chilienne et des militaires putschistes.

Le 11 septembre 1973, les forces armées décident de renverser le président constitutionnel en assassinant des milliers de personnes et en bombardant le palais présidentiel de La Moneda, où se trouvait le président Allende. C'était la fin du rêve de millions de personnes, notamment de militants politiques, comme moi, de construire au Chili une société juste, digne, égalitaire, solidaire et inclusive. La dictature a duré 17 ans, jusqu'en 1990.

#### PROGRAMME DE COMMÉMORATION À MONTRÉAL

Dans notre métropole, la communauté chilienne et particulièrement la Fondation Salvador Allende de Montréal (FSAM) organisent une série d'activités, qui auront lieu en septembre et octobre prochains, visant à commé-

morer les 50 ans de ces événements tragiques.

De plus, nous célébrerons, cette année, l'arrivée au Québec de quelque 15 000 réfugiés et immigrants chiliens qui ont fait et continuent de faire une contribution importante à la société québécoise. Dans l'opinion de beaucoup de Québécois, les Chiliennes et les Chiliens constituent une histoire et un exemple d'immigration et d'intégration parmi les plus réussis au Québec. Enfin, nous profiterons de l'occasion pour exprimer toute notre gratitude au peuple québécois pour l'accueil solidaire, généreux et fraternel de milliers de Chiliens arrivés ici depuis 1973.

Dans ce contexte, la FSAM a élaboré un programme d'activités gratuites et ouvertes au public, qui auront à la fois un caractère historique, artistique, culturel et social. Elles comprendront notamment des expositions d'art visuel, la présentation de livres d'écrivains chi-

liens d'ici, la projection de films et documentaires, des conférences, des spectacles de musique, parmi lesquels se trouve un concert en plusieurs langues intitulé « 50 chansons pour Allende ». La plupart de ces activités se dérouleront à l'Écomusée du Fier monde, situé au 2050, rue Atateken, à Montréal.

Ce 50<sup>e</sup> anniversaire constitue une occasion exceptionnelle de revisiter l'Histoire, de réaffirmer notre idéal de démocratie et de justice sociale et de le partager avec les nouvelles générations de Québécoises et de Québécois. Salvador Allende est devenu l'une des personnalités les plus remarquables du XX<sup>e</sup> siècle. Son héritage est énorme et toujours valide et d'actualité. ◀

L'auteur est un ancien haut fonctionnaire du gouvernement Allende et ex-député fédéral du Bloc Québécois

 Le billet <b>Michel Rioux</b> 1	 L'internationale <b>Luc Allaire</b> 14
 La fiscalité internationale <b>Gabriel Ste-Marie</b> 4	 Point d'orgue <b>Olivier Dumas</b> 16
 Le logement <b>Sylvain Martin</b> 5	 Le troisième œil <b>Pierre Jasmin</b> 17
 L'immigration <b>Anne Michèle Meggs</b> 6	 L'environnement <b>Monique Puzé</b> 18
 La langue <b>Frédéric Lacroix</b> 7	
 La page éditoriale <b>Pierre Dubuc</b> 9	
 Papineau en pensée et en action <b>Simon Rainville</b> 10	
 Le mouvement syndical <b>Orlan Dorais</b> 13	

**L'AUT' JOURNAL**  
Septembre 2023 • avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,  
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236  
Internet : info@lautrejournal.info

Envoi de publication canadienne  
Numéro de convention : 40050148

2023, Dépôt légal  
Bibliothèque nationale  
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs  
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

# La laïcité

## Le cours Culture et citoyenneté québécoise

### Un bilan positif, mais avec des risques de dérapage

Collectif\*

**N**ous nous réjouissons des modifications apportées à la nouvelle mouture du cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) en lien avec la laïcité. À la suite du dévoilement du programme provisoire à l'automne 2022, nous avons déploré l'absence presque totale de la laïcité et de repères pouvant définir la citoyenneté québécoise. Comment concevoir un cours de citoyenneté sans tracer les contours d'un projet social commun?

Le cours d'Éthique et de culture religieuse (ECR) ayant soulevé d'innombrables critiques – notamment en raison de la place suréminente accordée aux pratiques, croyances et dogmes religieux dans une posture de « reconnaissance absolue » – était basé sur la « laïcité ouverte » découlant de la conception multiculturaliste canadienne de la gestion de la diversité religieuse. Les manuels scolaires traduisaient bien cette vision, en accordant une place prépondérante aux signes religieux. Comment ne pas reproduire les mêmes erreurs qu'ECR si l'on n'opère pas un changement de cap, si le modèle de laïcité de l'État n'est pas

assumé dans le nouveau cours de citoyenneté québécoise?

Nous sommes heureux de constater que c'est maintenant chose faite. Le programme CCQ qui vient d'être dévoilé stipule qu'il s'agira de promouvoir les idéaux d'un État de droit laïque. L'importance de promouvoir la laïcité fait partie de la « poursuite du bien commun ». De plus, la laïcité de l'État et les valeurs qui la sous-tendent (séparation de l'État et de la religion, neutralité de l'État en matière religieuse, égalité de tous les citoyens et citoyennes, liberté de conscience) sont maintenant inscrites dans les concepts obligatoires à aborder dans le thème « Démocratie et ordre social ». Cela permettra assurément de changer l'orientation du cours et de ne pas perpétuer, dans les manuels scolaires, l'identification des jeunes en fonction d'appartenances religieuses.

Aussi, lors du lancement du cours, le ministre de l'Éducation faisait valoir l'importance de promouvoir l'esprit critique et une discussion citoyenne ouverte, équilibrée et respectueuse, afin de remédier au climat ambiant de censure, d'acrimonie et de polarisation sociale. De fait, le programme met l'accent sur le développement de la pensée critique et de la liberté de parole. Cet



Le programme met l'accent sur le développement de la pensée critique et de la liberté de parole.

élément semble même être le fil conducteur qui lie les différents thèmes. Nous nous réjouissons de cette orientation du cours qui, contrairement à ECR, sait enfin distinguer respect de la personne et respect absolu de ses orientations spirituelles et idéologiques au nom duquel on interdisait toute critique.

Il est également heureux de constater que le programme n'accorde pas de place aux concepts les plus dogmatiques et politiquement orientés de la nouvelle sociologie inspirée par la « théorie critique de la race », comme la « race », le « racisme systémique », la « déconstruction » ou même l'« islamo-

phobie ». Ce sont des concepts aux contours flous et aux définitions tendancieuses, souvent circulaires, propices à l'endoctrinement, et source de stigmatisation, de repli identitaire et d'appels à la censure.

#### GLOSSAIRE PEU SCIENTIFIQUE

Malheureusement, toute vigilance disparaît dès lors qu'est abordé le volet « Éducation à la sexualité » qui occupe pourtant une place significative dans le programme. Au mépris de la rigueur scientifique et du bon sens, le ministère semble avoir donné carte blanche aux partisans d'un changement de concepts.

Ainsi, selon le glossaire du programme, le sexe serait une « catégorie sociale qui répartit la population entre femmes et hommes à partir de caractéristiques physiologiques ». Cette définition qui confond les concepts de sexe et de genre laisse entendre qu'une personne aurait le choix de se placer dans l'une ou l'autre de ces catégories. Or, le sexe n'est pas une catégorie sociale. C'est une réalité biologique, ayant des composantes certes physiologiques, mais également génétiques et anatomiques immuables. Limiter le sexe à son cadre physiologique laisse entendre qu'il pourrait être modifié par l'intermédiaire de médicaments (bloqueurs de puberté et traitements hormonaux) ou par des chirurgies de transition. Or, il n'en est rien.

Cette confusion entre « sexe » et « genre » porte atteinte aux droits des femmes (droits conférés sur la base du sexe biologique et non d'un « sexe » social) et à l'égalité entre les femmes et les hommes – une valeur fondamentale pourtant inscrite en préambule de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec, ainsi qu'en préambule de la *Loi sur la laïcité de l'État* où elle est décrite comme un élément distinctif de la nation québécoise. C'est aussi ce qui mène au remplacement du mot « femme » par des euphémismes réducteurs comme « personne porteuse d'utérus » ou « personne ayant des menstruations ».

Mais surtout, dans le cadre d'un programme scolaire offert aux enfants dès la prénatale, cette redéfinition des mots alimente un doute malsain sur leur appartenance au sexe féminin ou masculin et bouscule leurs connaissances intuitives et les repères qui leur permettent de structurer leur pensée et leur identité.

Ainsi, autant nous nous réjouissons du changement de cap du cours CCQ vers la laïcité de l'État et le développement de la pensée critique, autant nous nous étonnons que le gouvernement ait donné son aval à un glossaire aussi arbitraire dans le cadre de l'Éducation à la sexualité. Il est inconcevable d'introduire de tels détournements de sens dans un programme ayant pour vocation d'orienter la production de matériel pédagogique et qui, en raison des compétences transversales, pourraient influencer l'ensemble de la formation de l'école québécoise.

**Nous demandons au gouvernement de supprimer cette définition idéologique et non scientifique du mot « sexe ». Il ne faudrait pas que tout ce travail de refonte du cours ECR n'ait servi, en fin de compte, qu'à remplacer un dogmatisme par un autre.**

\*Nadia El-Mabrouk, présidente du Rassemblement pour la laïcité; François Chapleau, professeur émérite de biologie, Université d'Ottawa; Marie-Claude Girard, retraitée de la Commission canadienne des droits de la personne; Jocelyne Robert, sexologue et écrivaine

M<sup>e</sup> Christiane Pelchat  
Avec la collaboration de Marie-Claude Girard

# LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

## SOCLE DU DROIT DES FEMMES À L'ÉGALITÉ

Préface de Pauline Marois

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

## INVITATION

### Au lancement du livre

# LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

## SOCLE DU DROIT DES FEMMES À L'ÉGALITÉ

Par M<sup>e</sup> Christiane Pelchat\*

Avec la collaboration de Marie-Claude Girard

En présence de la première ministre Pauline Marois qui a signé la préface

## Mardi, 19 septembre

### 5 à 7

Au Pavillon Président-Kennedy de l'UQAM

Salle PK 1140

201, avenue du Président-Kennedy

(métro Place-des-Arts)

Montréal

\*M<sup>e</sup> Christiane Pelchat est Fellow de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM).

# La fiscalité internationale

## Paradis fiscaux : Comment on a changé le cours de l'histoire

### Vers un impôt minimum mondial

Gabriel Ste-Marie

**P**ascal Saint-Amans a été le directeur fiscal de l'OCDE durant les quinze dernières années. Il s'est trouvé au cœur des négociations internationales pour lutter contre l'utilisation des paradis fiscaux. Son livre publié en mai dernier, « *Paradis fiscaux : Comment on a changé le cours de l'histoire* » (Seuil, 2023), relate en détail l'évolution de ces négociations et les accords conclus.

L'ouvrage est riche d'enseignements en matière de diplomatie internationale. Il présente les intérêts des différents pays, des États-Unis aux pays en développement, en passant par les grands pays non membres de l'OCDE comme la Chine et l'Inde et, bien sûr, les différents paradis fiscaux. De nombreuses anecdotes agrémentent le propos et on souligne l'importance des relations humaines dans le milieu des affaires.

#### DES AVANCÉES

Selon Saint-Amans, ces quinze années auront permis de faire des avancées considérables à trois niveaux : imposition de limites au secret bancaire, adoption d'un plan d'action contre la BEPS (« *Base Erosion and Profit Shifting* »), qu'on peut traduire par l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices) et mise en place d'un impôt minimum mondial.

Le plan d'action et l'impôt minimum visent d'abord les montages des multinationales, qui leur permettent de réduire leurs impôts. Les règles encadrant la fiscalité internationale sont dé-suètes et permettent aux entreprises de délocaliser artificiellement leurs profits vers les paradis fiscaux. Le plan d'action a été lancé par le G20 en 2012 et mis en œuvre par l'OCDE en novembre 2015. Il vise notamment à limiter le recours aux prix de transferts entre filiales d'une même entreprise ou encore les déductions abusives d'intérêts d'emprunts entre ces filiales.

Le plan vise aussi à harmoniser les règles fiscales entre pays, accroître l'échange d'information et la transparence et, éventuellement, mener à la conclusion d'un traité multilatéral. Enfin, les géants du numérique sont spécifiquement ciblés parce que leurs activités sont largement dématérialisées.

Pour l'auteur, il s'agit là d'une sérieuse avancée qui limite le recours aux paradis fiscaux, même si le progrès n'est pas encore pleinement reconnu. La suite des travaux va logiquement mener à l'instauration d'un impôt minimum mondial. Pour s'assurer que les multinationales cessent d'utiliser les paradis fiscaux, il est établi qu'elles devront payer un minimum de 15 % sur leurs bénéfices.

Par exemple, si l'entreprise déclare ses profits dans un paradis fiscal qui refuse de les imposer, les autres pays pourront prélever un impôt de 15 % qui sera réparti entre les pays, selon la



À chaque étape des négociations, Saint-Amans illustre la puissance du lobby des multinationales et des banques qui profitent des paradis fiscaux.

proportion de l'activité économique réalisée par l'entreprise dans ces pays. Cela va inciter le paradis fiscal à instaurer un impôt de 15 % et la multinationale à arrêter d'y délocaliser ses profits. Puisque les entreprises arrivent à détourner les règles désuètes de la fiscalité internationale, l'impôt minimum permettra de régler le problème.

Une entente liant plus de 130 pays et juridictions est conclue en 2021. Cet impôt commencera à être prélevé en 2023. Pour ce faire, chaque pays doit changer ses règles et lois fiscales. L'instauration de la mesure avance plus lentement que prévu, mais elle devrait être en place dans la plupart des pays l'année prochaine. Si cela se réalise, ce sera un changement majeur. Pascal Saint-Amans, qui a depuis quitté son poste pour enseigner à Lausanne, y croit fermement, d'où le titre de son livre *Comment on a changé le cours de l'histoire*.

#### POLÉMIQUE

Or, l'auteur a ses détracteurs et il y a polémique. Par exemple, le juge d'ins-

truction français Renaud Van Ruymbeke demeure pessimiste face aux avancées réelles et critique le taux de 15 % comme étant nettement trop bas. C'est une critique partagée par l'économiste Joseph Stiglitz et de nombreux pays en développement.

Dans un récent article cosigné avec Tommaso Faccio, Stiglitz craint que la mise en place de l'impôt minimum mondial échoue. Faccio dirige le Secrétariat de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises. La crainte de ces deux économistes tient à deux éléments.

Premièrement, le Congrès américain a rejeté le texte original de l'entente pour en adopter un autre moins contraignant. Dans l'entente, l'impôt s'applique aux entreprises qui réalisent plus d'un milliard \$ US de bénéfices. Le Congrès a choisi de l'appliquer aux entreprises qui réalisent ce niveau de profits pendant trois années consécutives. Cela réduit considérablement le nombre d'entreprises touchées et il leur devient aisé de manipuler leurs résultats pour enregistrer moins de bénéfices une année sur trois.

L'autre écueil concerne le fait que chaque pays doit ratifier le traité multilatéral et qu'aux États-Unis, tout traité doit recevoir l'appui des deux tiers des membres du Sénat, mission impossible à cause des Républicains. Selon Stiglitz et Faccio, sans les États-Unis, point de salut. On court le risque de démobiler plusieurs autres pays et, au final, d'envoyer le signal aux différents pays de réduire leur taux d'impôt sur les sociétés à 15 %, sans qu'un taux minimum de 15 % ne soit réellement prélevé.

Pascal Saint-Amans n'est pas du même avis, même s'il reconnaît que l'implication des États-Unis est essentielle : « Sans eux, aucun progrès ne peut être fait. » Dans son livre, il explique toutefois que « l'administration Biden a en effet accepté que, si les États-Unis ne devaient pas appliquer l'impôt minimum, les autres pays puissent le prélever sur les entreprises américaines taxées à moins de 15 % ». Donc, selon lui, si la Chambre des représentants et le Sénat des États-Unis refusent les ententes, les autres pays ont l'aval de Biden pour prélever le 15 % d'impôt minimum. Avec cet engagement, l'entente ira de l'avant même si les

deux chambres à Washington s'y refusent. Les prochaines années nous diront qui des deux camps aura eu raison.

#### LA PUISSANCE DES LOBBYS

À chaque étape des négociations, Saint-Amans illustre la puissance du lobby des multinationales et des banques qui profitent des paradis fiscaux. Par exemple, en 2012, lorsqu'il est question de réformer la façon de calculer les prix de transferts dans le cadre du plan BEPS, la France prend une position plus frileuse qu'attendu. Saint-Amans comprend que le ministre des Finances, Pierre Moscovici, est victime du lobby des multinationales. Il faudra une intervention de niveau supérieur pour changer la position de la France. La rencontre avec le conseiller de François Hollande, Emmanuel Macron, aura été constructive.

L'auteur montre aussi à quel point la position adoptée par les États-Unis permet de changer la donne à l'échelle internationale. À la suite du scandale d'UBS – fuites de données de la plus importante banque Suisse – l'Agence de revenu américaine, l'IRS, réalise que les banques suisses n'ont pas respecté leurs engagements. L'IRS exigeait que les impôts soient payés sur les revenus américains qui y sont déclarés, ce qui n'a pas été fait.

Washington adopte rapidement une loi contraignante pour les banques suisses. « Puisque les banques étrangères ont abusé de la confiance des autorités américaines, elles vont devoir maintenant rapporter au fisc américain toutes les informations sur tous les comptes bancaires détenus par tous leurs clients de nationalité américaine. En cas de défaut, la sanction est immédiate et particulièrement dure : le fisc américain prélèvera 30 % sur tout paiement (intérêt ou dividende) fait depuis les États-Unis à un client de ces banques. » Ce sera un tournant majeur au chapitre de la transparence qui contribuera à l'adoption du plan d'action BEPS en novembre 2015.

Enfin, le livre regorge d'anecdotes intéressantes. Des scandales de la banque du Vatican au vice-président du Guatemala qui demande secrètement qu'on menace son pays d'être mis sur une liste noire pour mieux lutter contre la fraude fiscale, en passant par le sauvetage de la noyade d'une déléguée chinoise aux Bahamas, qui favorisera la collaboration ultérieure de la Chine, sans oublier la surprise de voir que le ministre des Finances des Bahamas partage un immeuble avec la Banque Scotia, « une banque canadienne très active dans l'offshore », ou encore le fait qu'au G-7, « le premier ministre, Justin Trudeau, ne veut plus entendre parler de taxe numérique depuis qu'il a dû retirer son projet de taxe Netflix face au mécontentement du public ». ◀

L'auteur est député  
du Bloc Québécois

## La mobilisation syndicale

La mobilisation c'est le nerf de la guerre. Cette phrase qui semble galvaudée tellement elle est a été utilisée par tous les dirigeants syndicaux, demeure bel et bien d'actualité. Ces dernières années ont vu l'inflation et les taux d'intérêt monter, nous connaissons de plus en plus une rareté de la main-d'œuvre ce qui a obligé les employeurs à réagir. On aurait dû voir une nette progression des salaires et un rééquilibrage des taux horaires selon les emplois. Si les chiffres semblent montrer cela dans certains secteurs, pour l'administration publique, le constat est différent.

Dans les données de Statistique Canada pour le secteur de l'administration publique, on peut voir que le salaire moyen connaît une hausse de 4,07 % en 2021 et 2,58 % en 2022, bien loin d'un rattrapage salarial, le Québec subi au même moment des taux d'inflation de 4,8 % en 2021 et 6,8 % en 2022 et en janvier 2023 on constate une hausse globale de 11,4 % du prix du panier d'épicerie. Les signes avant-coureurs d'un ralentissement économique et une possible baisse des revenus de taxation due au ralentissement des ventes et à la baisse des valeurs immobilières risquent de faire ressurgir les échos du passé.

On va recommencer à entendre qu'il faut « respecter la capacité de payer du contribuable », les élus.es nous diront qu'ils doivent « gérer de façon responsable » au moment où nous devons négocier nos conventions collectives.

Ces refrains nous les connaissons, mais ils ne peuvent plus représenter les seuls arguments pour nous faire accepter d'autres compromis, nous qui avons déjà sacrifié de nos avantages passés au profit du bien commun. Pour contrer ces messages qui remplissent l'espace médiatique, notre seule riposte sera la mobilisation des membres. Nous devons serrer les rangs afin de faire valoir la qualité des services que nous avons rendus aux citoyens malgré les enjeux d'une pandémie mondiale et les années de pertes de notre pouvoir d'achat. Cette mobilisation sera primordiale pour obtenir des conditions de travail décentes et respectueuses pour les Cols blancs.

#### L'équipe du SFMM (SCFP)



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP  
sfmm429.qc.ca



# Le logement

## La ville a aménagé des « lieux de tolérance »

### Itinérance : l'exemple de Granby

Sylvain Martin

Ces dernières années, la Ville de Granby a refait une beauté à son centre-ville. J'ai profité des rares journées ensoleillées de l'été pour m'y promener et constater « de visu » tous les changements apportés. Lors de ces promenades, deux choses m'ont sauté aux yeux. D'abord, la beauté des aménagements apportés au centre-ville. On y trouve un souci évident de faire cohabiter les piétons, les cyclistes et les automobilistes. L'autre chose qui saute aux yeux est, malheureusement, l'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance.

J'ai habité la région toute ma vie et je me rends à Granby régulièrement pour y effectuer mes achats ou pour mes loisirs, et je n'avais jamais vu autant d'itinérance. En mai dernier, la ville a même dû présenter une politique pour soutenir et guider les personnes vivant en situation d'itinérance. Celle-ci vise, entre autres, à favoriser la cohabitation sociale entre tous les citoyens de la ville. C'est une approche à plusieurs volets.

Il y a eu l'embauche d'une agente sociocommunitaire au service de police de la municipalité, puis la réalisation d'une page Web afin de renforcer le sentiment de sécurité et permettre aux citoyennes et aux citoyens de mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance. On a aussi procédé à l'aménagement de deux « lieux de tolérance », situés dans des espaces verts de la ville (La Ville a dû en fermer un, à la suite d'un trop grand nombre de plaintes). Les personnes itinérantes peuvent s'y

installer jusqu'au 31 octobre prochain. Les seuls équipements qui y sont acceptés sont les tentes et les vélos, et des règles de vie doivent également y être respectées.

L'administration municipale travaille également en collaboration avec des organismes de son territoire, comme le Comité itinérance du Groupe action solution pauvreté (GASP). La Ville a également adhéré à l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMI). Il faut saluer cette approche globale que la ville a prise pour tenter de gérer l'itinérance sur son territoire.

Malheureusement, le 31 octobre prochain, à la fermeture du lieu de tolérance, le problème restera entier. Que faire avec ces personnes itinérantes à l'approche de l'hiver? Un autre beau défi pour les élus de la ville de Granby, un problème dont devraient pourtant s'occuper nos élus à Québec en aidant les municipalités comme Granby.

#### GRANBY EN TÊTE DE LISTE

On a l'habitude d'associer l'itinérance aux grands centres urbains comme Montréal et Québec, et non aux villes de moyenne taille en région. Pourtant, Granby n'y échappe pas et je crains que ce ne soit pas demain la veille que le phénomène de l'itinérance se résorbe. Nous avons en place à Québec un gouvernement qui fait la sourde oreille aux appels à l'aide répétés des municipalités.

À la base de cette itinérance, il y a le manque de logements. Selon le Groupe action solution pauvreté (GASP), c'est



Photo : CANVA

Que faire avec ces personnes itinérantes à l'approche de l'hiver? Un problème dont devraient s'occuper nos élus à Québec en aidant les municipalités comme Granby.

à Granby, une ville qui compte un peu plus de 70 000 habitants, que l'on trouve le moins de logements abordables ou sociaux. L'année dernière, Granby a remporté la triste palme de la plus forte hausse des loyers des logements avec 54 % d'augmentation en un an seulement.

Toujours selon le GASP, il faudrait au moins 1 000 logements pour combler les besoins de la municipalité et l'OMH de Granby a une liste d'attente d'environ 400 personnes, ce qui laisse présager un sombre avenir pour les ménages à faibles revenus. Le GASP soutient que, selon les dernières données de Statistique Canada, près de 4 000 familles de Granby dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Il y a pire encore : 215 ménages dépenseraient l'entièreté de leurs revenus pour avoir un toit au-dessus de leur tête. Le phénomène de l'itinérance est donc loin d'être résolu.

#### QUÉBEC AUX ABONNÉS ABSENTS

Plusieurs mairesses et maires du Québec sonnent l'alarme auprès du

gouvernement Legault et il semble bien que leurs cris ne soient pas entendus. Bruno Marchand, le maire de Québec, qui préside un nouveau comité de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur l'itinérance, a récemment accusé le gouvernement du Québec d'immobilisme face à l'itinérance. Le maire Marchand a lancé un cri du cœur : « Ce sont les villes qui sont prises avec le problème et, pendant ce temps-là, le gouvernement du Québec, il est où? »

Il ne faut pas se surprendre qu'on en soit rendu là. Nous avons un gouvernement qui a nié l'existence même de la crise du logement pendant tout son premier mandat, une ministre de l'Habitation qui a tenu des propos qualifiés d'insensibles envers les locataires, au mois de juin dernier lors du dépôt de son projet de loi, dénoncé par les associations de locataires. Le ministre responsable des services sociaux, M. Lionel Carmant, a été interpellé, il y a plusieurs mois, pour venir en aide à la Ville de Québec. Le maire Marchand est toujours en attente d'une réponse. Avec une telle attitude de notre « bon » gouvernement face aux problèmes de logements et d'itinérance, on est loin d'une solution.

Si le gouvernement manifestait de l'écoute et la volonté politique de s'attaquer à la pénurie de logements et, par le fait même, à l'itinérance, le Québec pourrait devenir un exemple en matière de lutte à l'itinérance. Faut-il rappeler que le gouvernement Legault est en place depuis cinq ans, qu'il a les coudées franches avec sa super majorité à l'Assemblée nationale, qu'il a hérité de surplus budgétaires de plusieurs milliards, conséquence de programmes d'austérité des libéraux et d'une situation économique rêvée pour n'importe quel gouvernement? Mais rien de constructif n'est mis en branle pour remédier à la situation. *Nada!*

#### DES SOLUTIONS POSSIBLES

Pourquoi le gouvernement ne serait-il pas le fer de lance d'une grande campagne d'investissements dans le logement au Québec? Il pourrait, par exemple, réunir les représentants des municipalités, du gouvernement du Canada, de la Caisse de dépôt et placement, des banques, du Mouvement

Desjardins, des fonds de solidarité de la FTQ et de la CSN, et mettre en place la création d'un fonds québécois d'investissements dans le logement locatif.

Ce fonds aurait comme mission d'investir au Québec dans trois types de logements :

1. Le logement abordable ou social afin de s'assurer que les ménages québécois puissent se loger convenablement pour moins de 30 % de leurs revenus.

2. Le logement pour étudiant, soit des logements à coût abordable, situés près des lieux d'apprentissage postsecondaire. Ils permettraient l'accès aux étudiants des régions à un enseignement supérieur. Ce serait également une bonne façon d'attirer des étudiantes et des étudiants étrangers. Les études sont la façon la plus harmonieuse d'intégrer des personnes immigrantes à notre société et d'enrichir notre société avec leur établissement définitif au Québec.

3. Finalement, le fonds québécois en logements pourrait investir dans les coopératives de logements et en faire la promotion pour aider des ménages à faibles revenus à accéder à un logement convenable à un coût raisonnable.

Ce grand chantier pour le logement pourrait contribuer à éradiquer l'itinérance et la pauvreté au Québec.

**Monsieur Legault, je vous ai entendu ce mois-ci annoncer avec fierté un investissement majeur dans une usine de batteries à Bécancour. Vous aviez raison d'être fier. Les personnes à faibles revenus et les étudiants seraient fiers de vous, s'ils pouvaient se loger convenablement à coût raisonnable, et le peuple québécois serait également fier de vivre dans un pays sans itinérance. Il n'en tient qu'à vous de vous servir des outils que le peuple québécois vous a donnés deux fois plutôt qu'une et de faire en sorte que des villes comme Granby n'aient plus à se doter de « lieux de tolérance » pour tolérer l'intolérable dans une société riche comme la nôtre. ◀**

L'auteur est syndicaliste

| RESSOURCE RENOUVELABLE |  
| EMPLOIS DURABLES |

**UNIFOR**  
Québec

uniforquebec.org

# L'immigration

## Au-delà des compétences fédérales-provinciales

### Le débat sur les étudiants étrangers s'anime

Anne Michèle Meggs

**P**ourquoi est-il si difficile pour les Libéraux fédéraux (le NPD aussi) de comprendre la réalité du partage des compétences au Canada entre le gouvernement fédéral et les provinces? La réaction de la ministre de l'Immigration du Québec, Christine Fréchette, à la suggestion du ministre fédéral Sean Fraser de diminuer le nombre d'étudiants internationaux n'était pas du tout surprenante.

Il n'appartient pas à un ministre fédéral du logement ou de l'immigration de s'asseoir avec les établissements postsecondaires pour suggérer qu'ils acceptent moins d'étudiants internationaux parce qu'il y a une pénurie de logements. De plus, ces ministres fédéraux devraient comprendre que le problème n'est pas particulier aux grandes villes. L'Université du Québec à Rimouski a dû joindre en juin dernier plus de deux cents étudiants qui avaient rempli toutes les formalités administratives liées aux permis d'études pour leur dire de ne pas venir parce qu'il n'y avait pas d'endroit où les loger. Des étudiants indiens de l'Université du Cap-Breton ont dû abandonner leurs rêves et rentrer chez eux très endettés parce qu'il n'y avait pas d'endroit où vivre ou travailler.

L'éducation, incluant l'enseignement supérieur, est une juridiction provinciale et, comme nous le savons, les provinces ont permis aux établissements postsecondaires (collèges et universités) de devenir financièrement dépendants des frais de scolarité scandaleusement élevés des étudiants internationaux.

#### UNE VOIE DÉTOURNÉE VERS L'IMMIGRATION PERMANENTE

L'une des raisons pour lesquelles le nombre d'étudiantes et étudiants étrangers a grimpé en flèche est que le gouvernement fédéral, surtout libéral, a décidé de les attirer, pour des raisons d'immigration, d'économie et de main-d'œuvre, en créant et en promettant une voie détournée vers l'immigration permanente.

À la fin de 2018, on comptait 566 955 titulaires de permis d'études au Canada. Cette même année, la dernière pour laquelle les données sont disponibles, ces jeunes « ont contribué à hauteur d'environ 21,6 milliards de dollars au PIB du Canada et soutenu près de 170 000 emplois ». À la fin de 2022, il y avait 807 750 titulaires de permis d'études au pays. On voit la pertinence économique de l'éducation internationale! Attention : on parle de PIB national et non de PIB par habitant.



On est dû, au Québec, pour un débat sur le lien entre l'enseignement supérieur et l'immigration. Un tel débat ne devrait pas être réduit à une discussion sur le nombre de chambres en résidence ou de logements abordables disponibles.

Photo : CANVA

Jusqu'au mois de novembre 2022, un permis d'étude permettait au titulaire de travailler un maximum de vingt heures par semaine pendant les sessions d'étude et à temps plein pendant les congés d'hiver et d'été. En novembre dernier, toute restriction de travail a été éliminée. Tant pis pour les études, la main-d'œuvre à bas salaire prend le dessus. Autre indice de l'importance de l'anneau d'or de la résidence permanente dans ce domaine, les inscriptions de l'étranger au niveau collégial ont récemment dépassé pour la première fois celles du niveau universitaire.

#### DEUX MODIFICATIONS IMPORTANTES

Comment le fédéral a-t-il permis que l'éducation internationale devienne un chemin vers la résidence permanente? Par deux changements en particulier. Il a rendu les permis de travail postdiplôme essentiellement automatiques et a ajouté des permis de travail ouverts pour les conjointes et conjoints des personnes ayant un permis d'étude ou un permis pour le travail spécialisé. Celles-ci sont en grande partie des personnes titulaires d'un permis de travail postdiplôme. Ces trois types de permis sont des permis ouverts dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI).

De cette manière, le conjoint ou la conjointe peut travailler à temps plein et parfois même devenir admissible à la résidence permanente avant la personne qui est aux études. La demande de résidence permanente s'applique à toute la famille. Il y avait 393 630 titulaires de ces trois types de permis au Canada à la fin de 2022, dont 48 460 au Québec.

La création des permis de conjoint, une mesure évidemment gentille en soi, a l'effet (voulu?) d'augmenter le nombre de travailleuses et travailleurs probablement à bas salaire. En fait, on en sait très peu sur les titulaires de ces permis. On ne connaît pas le profil de ces personnes, leur formation, leur scolarité, leur expérience de travail. Puisqu'il s'agit de permis ouverts, elles ne sont même pas obligées d'occuper un emploi.

Pour l'ensemble des titulaires de permis du PMI à la fin de 2021, sous la rubrique « catégorie professionnelle », 77 % se trouvent à la ligne « à l'intention de joindre le marché du travail ». Si on était cynique, on dirait que la vraie motivation pour ces permis de conjoint est de réduire le nombre d'éventuelles demandes de réunification familiale. Le délai d'attente pour la résidence permanente dans le programme familial est d'un an au Canada anglais, de deux ans au Québec.

#### DES IMMIGRANTS NON COMPTABILISÉS

Le gouvernement fédéral peut parler de réduire le nombre de titulaires de permis d'études sans baisser ses seuils extraordinaires d'immigration parce que les personnes à statut temporaire ne sont pas comptabilisées dans les cibles d'immigration permanente. Si le gouvernement fédéral veut réduire le nombre d'immigrants temporaires, il pourra bien le faire sans toucher à un domaine de responsabilité provinciale. Il pourrait commencer par suspendre les permis de conjoint et être plus sélectif sur les permis de travail postdiplôme. Cela signifierait en revanche être plus transparent sur les chances de résidence permanente. Réduire le recours à l'immigration temporaire pour pourvoir des postes permanents à bas salaire serait une autre avenue possible.

Le ministère fédéral des Affaires mondiales a mis en place un processus de consultations sur le renouvellement de la Stratégie de l'éducation internationale 2019-2024, qui s'est terminé au mois de juin. Monsieur Fraser en était-il au courant avant de se prononcer sur le sujet? Mme Fréchette a-t-elle été invitée à y participer? Et Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur? On est dû, au Québec, pour un débat sur le lien entre l'enseignement supérieur et l'immigration. Cela ne fait pas partie des consultations sur les seuils d'immigration permanente qui auront lieu en septembre. Mais, une chose est claire, un tel débat ne devrait pas être réduit à une discussion sur le nombre de chambres en résidence ou de logements abordables disponibles.

Peut-être que les Libéraux pourraient reconnaître leur part de responsabilité dans la pénurie de logements et réfléchir à ce qu'ils peuvent faire rapidement et facilement sans empiéter sur les compétences provinciales? Bien sûr, la politique étant ce qu'elle est, il est plus facile de rejeter la responsabilité de l'action sur les autres acteurs. »

## L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Comment on peut faire mieux



Anne Michèle Meggs

Préface de Pierre Fortin

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

## NOUVELLE PARUTION

### L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Comment  
on peut faire mieux

PAR ANNE MICHÈLE MEGGS  
PRÉFACE DE PIERRE FORTIN

Éditions du Renouveau québécois  
25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de *l'aut'journal*,  
4270 boul St-Laurent, bur. 204,  
Montréal H2W 1Z4

Tél. (514) 843-5236 info@laujournal.info

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Laval, le laboratoire du Québec de demain?

## L'anglicisation de Laval

Frédéric Lacroix

**L**a ville de Laval, située au nord de Montréal, est la troisième ville en importance, en termes de taille de la population, au Québec. Laval, de par sa proximité à Montréal, est un lieu où s'établit, depuis au moins une vingtaine d'années, un grand nombre d'immigrants attirés par des logements (autrefois) relativement abordables.

En 2018, j'ai écrit un texte (1) soulignant la chute rapide du poids démographique des francophones à Laval depuis 2001 et la montée concurrente de l'anglais. Ces données, je crois, jetaient une douche froide (et même très froide) sur les affirmations voulant que « le français va bien au Québec », que « nous avons fait beaucoup de progrès », que « le français recule, oui, mais l'anglais aussi », etc.

Le déni de la réalité linguistique, qui est une spécialité de notre élite depuis au moins trois décennies, ne peut plus tenir pour peu que l'on se penche sur la dynamique qui règne à Laval. Cette dynamique est celle d'un recul du français, autant comme langue maternelle que comme langue parlée le plus souvent à la maison, recul accompagné d'une hausse de l'anglais, autant comme langue maternelle que comme langue parlée le plus souvent à la maison.

Voici une mise à jour incluant les données du recensement 2021.

#### LANGUE MATERNELLE ET LANGUE PARLÉE LE PLUS SOUVENT À LA MAISON

Soulignons d'abord qu'en 2021, 31,5 % de la population de Laval était d'origine immigrante. Cela constitue presque une personne sur trois. En

termes de langue maternelle cependant, 35,5 % de la population de Laval avait comme langue maternelle une langue autre que le français ou l'anglais. L'intégration de ce bloc au groupe francophone ou anglophone est donc une question vitale pour l'avenir du français à Laval.

Le tableau 1 fournit la proportion démographique de la population de Laval en fonction de la langue maternelle. En 2021, la proportion des francophones à Laval était descendue à 54,8 % de la population seulement, soit une chute de 19,4 points en vingt ans. Pendant ce temps, les anglophones gagnaient trois points. Recul du français, avancée de l'anglais.

Le tableau 2 fournit les chiffres pour la langue parlée le plus souvent à la maison. En 2021, la proportion des francophones était rendue à 62,1 % de la population de Laval seulement, soit une chute de 15,4 points en vingt ans. Pendant ce temps, les anglophones gagnaient 5,6 points, ce qui correspond à un gain relatif impressionnant de 48,7 %. Recul du français, avancée de l'anglais.

On constate aux tableaux 1 et 2 qu'il existe un décalage de 7,3 points entre la proportion du groupe francophone pour ce qui est de la langue maternelle et de la langue parlée le plus souvent à la maison (62,1 % - 54,8 %) et un écart équivalent de 7,4 points pour les anglophones (17,1 % - 9,7 %). En termes relatifs, les anglophones sont parvenus à recruter 76,3 % plus de locuteurs à la maison qu'il n'y a d'anglophones langue maternelle tandis que, pour les francophones, ce gain relatif n'est que de 13,3 %.

En termes absolus, en 2021, il y avait 31 920 personnes de plus qui par-

Tableau 1 : Poids démographique relatif des francophones, anglophones et allophones (langue maternelle) à Laval 2001-2021.

Année	Français (%)	Anglais (%)	Tierce (%)
2001	74,2	6,7	19,0
2011	62,2	8,0	29,8
2016	58,6	8,4	33,0
2021	54,8	9,7	35,5

laient français à la maison relativement au nombre de francophones langue maternelle et 31 910 personnes de plus qui parlaient anglais à la maison relativement au nombre d'anglophones langue maternelle.

Bilan? Le groupe anglophone, même s'il est presque six fois moins important, relativement, que le groupe francophone, parvient à attirer la moitié des locuteurs qui effectuent un transfert linguistique à Laval! Dans cette ville autrefois aussi française que Québec, le rapport de force entre l'anglais et le français est donc d'un facteur six... en faveur de l'anglais.

#### LANGUE DE TRAVAIL

Selon certains, il ne faudrait pas se soucier des variables « langue maternelle » et « langue parlée à la maison », qui relèveraient de la « sphère privée », car seule compterait la « langue d'usage public ».

La langue de travail, selon l'OQLF, est une composante de cette langue d'usage public. Voyons donc ce qu'il en est au travail. En 2021, 76,0 % de la population de Laval travaillait « le plus souvent » en français tandis que 22,7 % travaillaient « le plus souvent » en anglais (les langues de travail tierces représentant seulement 1,3 % du poids total). Les anglophones parviennent à imposer leur langue au travail dans une proportion 2,3 fois plus grande que la taille relative de leur groupe selon la

Tableau 2 : Poids démographique relatif des francophones, anglophones et allophones (langue parlée le plus souvent à la maison) à Laval 2001-2021.

Année	Français (%)	Anglais (%)	Tierce (%)
2001	77,5	11,5	11,0
2011	67,9	14,6	17,5
2016	65,1	15,4	19,5
2021	62,1	17,1	20,8

langue maternelle. Pour les francophones, ce même ratio est de 1,4 seulement.

Et pour arriver à cette proportion de 22,7 % de la population travaillant en anglais, on peut estimer, au premier ordre, que presque tous ceux qui parlent anglais à la maison (17,1 %) travaillent en anglais et que les anglophones arrivent également à faire travailler en anglais environ 27 % des allophones (plus d'un sur quatre) présents à Laval (langue parlée le plus souvent à la maison).

#### CONCLUSION

Depuis une vingtaine d'années, la chute du français et la montée de l'anglais à Laval sont spectaculaires. Certains nous enjoignent cependant d'ignorer ce que nous apprend cette dynamique linguistique et ce qu'elle signifie pour l'avenir du Québec.

Jean-Pierre Corbeil, par exemple, le seul chercheur interrogé dans un long article publié dans *Le Devoir* en mai dernier (gracieuseté de Sarah R. Champagne, qui se distingue par ses articles qui sont en réalité de virulentes chroniques militantes), affirme qu'il faudrait détourner le regard de la « sphère privée » et que les indicateurs reliés à celle-ci ne seraient « pas les bons ». Ainsi, selon M. Corbeil, la commission Laurendeau-Dunton, qui a duré dix ans et mobilisé des milliers de chercheurs au Canada dans les années

soixante – commission qui a recommandé l'ajout d'une question sur la langue parlée à la maison au recensement de 1971 – se serait fourvoyée. Éclairant.

Ce même M. Corbeil admettait, dans un article datant de 2012 (*Le Devoir*, 25 octobre 2012) que, si le français reculait bien à Laval, l'anglais reculait aussi et il prophétisait que c'est une tendance qui « allait se maintenir ». Comme on peut le constater aujourd'hui, M. Corbeil avait tout faux en 2012 et, au lieu d'admettre son erreur aujourd'hui, il nous enjoint maintenant à simplement détourner le regard.

À la limite, un tel argumentaire binaire rejetant la « sphère privée » pouvait tenir tant et aussi longtemps que le français et l'anglais reculaient conjointement dans cette même sphère. Mais, à Laval, cela n'est plus le cas depuis au moins 15 ans. Dans un contexte où seul le français recule maintenant dans la « sphère privée » tandis que l'anglais avance, cette binarité argumentative revient à prôner un aveuglement volontaire. Et cela permet de constater que les indicateurs secondaires recommandés depuis longtemps par M. Corbeil sur de multiples tribunes (la langue parlée « régulièrement » au travail ou la connaissance des langues, par exemple), censés nous éclairer, obscurcissent plutôt le portrait de la situation réelle. Ces indicateurs secondaires, perclus de problèmes méthodologiques, sont justement « secondaires » et n'éclairent pas l'avenir.

**Laval est le laboratoire du Québec de demain et la bande-annonce de ce qui nous attend collectivement si nous continuons à repousser les mesures structurantes que la situation linguistique – catastrophique – appelle et justifie. ◀**

(1) <https://l'autjournal.info/20180321/lawest-islandisation-de-laval>

**SYNDICAT DES COLS BLEUS  
REGROUPÉS DE MONTRÉAL**

Toutes & Tous Bleu(e)s

# Nouvelles parutions

Une série télévisée et un livre

## Retour sur l’Affaire Morin



**A**u cours des dernières semaines, les médias ont fait mention d'un article publié dans la revue « Intelligence & National Security » dans lequel les professeurs Dennis G. Molinaro, professeur en histoire du renseignement secret à l'Ontario Tech University, et son collègue Philip H. G. Davies, de l'Université Burnel à Londres, qui porte sur la présence au cours des années 1970 d'un groupe policier ultrasecret qui travaillait sous la gouverne de Trudeau père contre les souverainistes. Le groupe de travail spécial, connu sous le nom de code

FAN TAN, était dirigé par Marc Lalonde, l'ancien chef de Cabinet et bras droit de M. Trudeau.

La révélation de l'existence de ce groupe ultrasecret, connu également sous le nom de Groupe Vidal, n'est toutefois pas nouvelle. Louis Fournier en a fait mention dans son livre *FLQ: Histoire d'un mouvement clandestin* (VLB 1982) et Normand Lester dans son livre *Enquêtes sur les services secrets* (Éditions de l'Homme, 1998).

Les médias ont rappelé les principaux faits d'armes de ce groupe : le vol

de la liste des membres du Parti Québécois par la GRC en 1973, l'incendie d'une grange, l'installation de tables d'écoute dans les locaux du PQ. Cependant, on a évité de mentionner l'opération la plus importante de la GRC contre le mouvement indépendantiste, soit l'infiltration d'une taupe dans les instances supérieures du PQ en la personne de Claude Morin.

### CLAUDE MORIN UN JEU DANGEREUX

Mais on ne perd rien pour attendre. Les auteurs de la série télévisée « Le dernier felquiste » (Antoine Robitaille, Dave Noël et Flavie Payette-Renouf) ont réalisé une série de quatre épisodes intitulé « Claude Morin – Un jeu dangereux », qui sera diffusée dès le 19 septembre sur la plateforme Vrai (<https://www.qub.ca/vrai>). Pierre Dubuc, le directeur de L'aut'journal, est un des participants. Il a publié en 2003 une analyse du parcours de Claude Morin dans son livre « L'autre histoire de l'indépendance » (Trois-Pistoles). Il réédite aujourd'hui cette analyse dans un livre intitulé « Claude Morin, un espion au sein du Parti Québécois ».



**Sans la  
fonction publique,  
le Québec  
est à l'envers**

Aidez-nous  
à redresser  
la situation



**E**n 1992, le journaliste Normand Lester de Radio-Canada révèle que Claude Morin est un agent rémunéré des services secrets canadiens. Claude Morin reconnaît alors avoir eu des contacts dès 1951 avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et admet, alors qu'il est membre de l'Exécutif national du Parti Québécois, avoir touché ente 500 \$ et 800 \$ (soit 2 885 \$ à 4 616 \$ en dollars de 2023) à chacune de ses vingt-neuf rencontres avec son contrôleur, l'agent Léo Fontaine.

Le principal fait d'armes de Claude Morin est d'avoir fait remplacer, dans le programme du Parti Québécois, la stratégie qui prévoyait l'accession à l'indépendance du Québec à la suite d'une victoire électorale par l'« étapisme », une stratégie référendaire comprenant au moins deux référendums, qui lui a été soufflée, de son propre aveu, par de hauts fonctionnaires fédéraux. Pour parvenir à ses fins, Claude Morin recevait de l'agent Léo Fontaine des informations qui lui permettaient d'identifier et d'isoler les opposants à ses machinations. Le « stratège » autoproclamé a aussi été un des principaux responsables de la déroute du gouvernement Lévesque lors de « la nuit des Longs Couteaux », au moment des négociations de 1981 sur le rapatriement de la Constitution.

Dans cette réédition d'un chapitre consacré à Claude Morin dans son livre *L'autre histoire de l'indépendance*, suivi d'une réplique aux démentis de Morin, Pierre Dubuc relate toutes les péripéties des manœuvres de Claude Morin pour parvenir à ses fins. Il soutient aussi, sur la base d'une déclaration de sa chef de cabinet de l'époque, Louise Beaudoin, et d'admissions à peine voilées de Morin, que celui-ci était également un agent de la CIA.

Au moment où s'amorce – bien que timidement – un nouveau cycle politique avec la remontée du Parti Québécois, les indépendantistes doivent tirer les leçons de l'Affaire Morin.

120 pages, 20 \$. Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal, 4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4  
Tél. (514) 843-5236 [info@lajournal.info](mailto:info@lajournal.info)

.....

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

.....

**Pierre Dubuc** Un reportage de Thomas Gerbet de Radio-Canada (14-08-2023) nous apprend qu'Hydro-Québec a lancé des appels d'offres pour des parcs éoliens dans dix zones du territoire québécois, la plupart situés dans la vallée du Saint-Laurent.

## Nationalisation de l'éolien : un débat à reprendre

Les promoteurs privés, comme Innergex ou Hydroméga, sont à la manœuvre pour convaincre les municipalités et les agriculteurs d'accepter leurs propositions. L'appel d'offres devant se terminer le 12 septembre, les maires des municipalités concernées se sentent bousculés par un échéancier trop court.

Le développement envisagé de l'éolien n'est pas marginal. Selon Radio-Canada, le nombre d'éoliennes doit passer de 2 212 actuellement à 3 000 d'ici la fin de 2030. Ces nouvelles éoliennes étant plus grandes et générant plus de puissance, leur production d'électricité va doubler d'ici 2030 et quadrupler d'ici 2040.

Le plus extraordinaire est que cette expansion de la production éolienne se fait sans aucun débat sur sa pertinence, sur l'emplacement des parcs éoliens, mais surtout sur le fait qu'elle est confiée au secteur privé. Quelques voix citoyennes d'opposition s'élèvent, mais elles sont accusées de s'opposer à la transition énergétique et d'être atteintes du syndrome du « pas dans ma cour ».

### UN DÉBAT AMORCÉ, PUIS ABANDONNÉ...

Lorsque sont apparues les premières éoliennes en Gaspésie et dans le Bas-du-Fleuve en 2006, le débat sur la privatisation a fait rage. Les syndicats d'Hydro-Québec menaient depuis deux ans une campagne publique contre la privatisation du secteur éolien en rappelant que les Québécois se sont prononcés lors d'une élection référendaire en 1962 pour la nationalisation de

l'électricité. Nous avons alors choisi, rappelaient-ils, de contrôler collectivement notre production d'électricité afin de profiter de cette ressource naturelle, d'assurer notre sécurité énergétique et d'offrir des tarifs avantageux. À aucun moment depuis, n'avons-nous décidé collectivement de revenir sur cette décision, soit par référendum ou lors d'une élection.

Le Parti Québécois avait adopté lors de son Conseil national du 29 octobre 2006 une proposition pilotée, entre autres, par le club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre), stipulant que « sous un gouvernement du Parti Québécois, Hydro-Québec prendra en charge le développement éolien via la nationalisation ».

Quelques semaines plus tard, Québec Solidaire emboîtait le pas lors de son congrès et adoptait une résolution prévoyant qu'un gouvernement de Québec Solidaire « nationalisera le secteur éolien ». Dans une entrevue à la Presse canadienne, dont le compte-rendu a paru dans les médias du 13 janvier 2007, le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Bernard Généreux, exhortait le gouvernement Charest à « ouvrir le débat sur la nationalisation » de l'énergie du vent. Il posait une question fort pertinente : « L'hydroélectricité est publique, pourquoi l'éolien nous échapperait? »

### DÉJÀ, LEGAULT...

Au Parti Québécois, deux têtes d'affiche du parti s'étaient opposées, sans succès, à la proposition du SPQ Libre,



Photo : CANVA

soit Rita Dionne-Marsolais et... un certain François Legault! Le chef André Boisclair s'était, par la suite, rangé de leur côté en opposant une fin de non-recevoir à la décision prise démocratiquement par les membres de leur Conseil national.

Les promoteurs de la résolution sur la nationalisation de l'éolien au Conseil national du Parti Québécois avaient pris soin d'expliquer qu'il fallait regarder vers l'avenir et non le passé, que la nationalisation devait être comprise dans le sens d'une « appropriation » de nos richesses naturelles et non d'une « expropriation » des parcs éoliens existants.

La nationalisation de l'éolien ne signifiait pas non plus que la société d'État se mette elle-même à fabriquer des pales, des tours et des turbines. Hydro-Québec ne s'était pas improvisée cimentière, entreprise de camionnage, ni firme de génie-conseil pour construire les grands barrages qui ont fait sa renommée.

### Le coût de la privatisation

Le développement du secteur éolien par l'entreprise privée nous était alors présenté comme bénéfique pour la société québécoise. Mais les calculs de rentabilité réalisés à l'époque prouvaient exactement le contraire. Des économistes avaient calculé que, pour les 1 000 premiers mégawatts concédés à l'entreprise privée, Hydro-Québec, en payant 8,35 cents le kWh alors que le coût de production était environ deux fois moindre, se privait sur une période de vingt ans de revenus d'au moins 7,8 milliards \$.

La moitié des bénéfices d'Hydro-Québec allant au gouvernement du Québec, ce dernier accusait un manque à gagner de 3,9 milliards \$ en laissant l'éolien au secteur privé. Ce calcul était basé uniquement sur les 1 000 premiers mégawatts, alors qu'on avait déjà annoncé le développement prochain d'un total de 4 000 mégawatts. Il faudrait que ces calculs soient mis à jour.

Pire encore, la plus grande proportion de ces milliards allait quitter le Québec. En effet, 72 % du premier appel d'offres de 1 000 mégawatts avait été raflé par des entreprises non québécoises. La plupart d'entre elles ne possédaient aucune expertise en la matière. Trans-Canada Corporation se vantait même dans ses communiqués d'affaires que c'était son contrat avec Hydro-Québec qui allait lui permettre de développer cette expertise. La société d'État aurait pu utiliser, plaiderait-on à l'époque, les appels d'offres pour exiger qu'un fabricant d'éoliennes s'installe au Québec et développe des éoliennes adaptées au climat québécois. Il aurait aussi été avantageux financièrement, environnementalement et socialement que les parcs éoliens soient installés dans le Nord près des lignes de transmission d'Hydro-Québec plutôt que dans la vallée du Saint-Laurent.

Mais nos politiciens aiment avantager leurs amis du secteur privé, qui préfèrent s'installer dans la vallée du Saint-Laurent, distribuer quelques millions aux municipalités et quelques milliers de dollars à des cultivateurs. C'est une des caractéristiques du néolibéralisme que de chercher à saper la légitimité des États nationaux en faisant la promotion de la concurrence des pouvoirs régionaux entre eux dans un contexte de privatisation.

rence des pouvoirs régionaux entre eux dans un contexte de privatisation.

### APPEL AUX PARTIS POLITIQUES ET AUX SYNDICATS

Les citoyennes et les citoyens qui veulent s'opposer à ces projets doivent subir le courroux de ceux qui leur reprochent une attitude « pas dans ma cour ». De plus, on m'informe que plusieurs de ceux qui voudraient entreprendre une campagne de protestation craignent d'être confrontés à l'arsenal judiciaire répressif mis en place au cours des dernières années pour faire taire les opposants.

Dans ce contexte, il incombe aux partis politiques, plus spécifiquement au Parti Québécois et à Québec Solidaire, qui bénéficient d'une immunité parlementaire et publique de prendre la tête de cette contestation, conformément aux mandats adoptés par leurs membres dans leurs instances démocratiques, et aux organisations syndicales de prendre le leadership de cette lutte citoyenne contre l'implantation de ces parcs éoliens et pour la nationalisation de l'éolien.

Dans la perspective où le gouvernement Legault veut augmenter de 50 % la production d'Hydro-Québec – dans le cadre de l'économie de guerre de l'administration Biden – les projets de parcs éoliens, de grands et petits barrages, de même que les projets miniers, avec leurs conséquences environnementales catastrophiques, vont se multiplier. Il est temps d'en prendre conscience et d'agir en conséquence. ◀



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef  
**Pierre Dubuc**

Rédacteur en chef adjoint  
**Simon Rainville**

Secrétaire de rédaction  
**Louis Bourgea**

Infographiste  
**Réjean Mc Kinnon**

Correcteurs d'épreuves  
**Louis Bourgea**

Adjoint administratif  
**Vyvyan Dorais**

Abonnements  
**Louis Bourgea**

Maquette  
**Jean-Claude Germain**  
**Olivier Lasser**

Webmestres  
**Louis Bourgea**  
**Mathieu Roy**

Collaboration spéciale  
**Simon Banville**

**Boris**  
**Fred Jones**  
**Oswaldo Nuñez**

## Campagne de soutien

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de L'AUT' JOURNAL

4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).

Adhésion aux AmiEs : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

## Papineau l'incorruptible, d'Anne-Marie Sicotte, une œuvre colossale

## Papineau en pensée et en action

**E**nfin une biographie sur Louis-Joseph Papineau! Dans un pays normal, nous en aurions fait un événement d'envergure. Dans ce presque pays, elle passe pratiquement sous silence, signe on ne peut plus clair de notre anormalité politique. Regardons la chose crûment : il aura fallu attendre plus de 150 ans avant d'avoir une biographie digne de ce nom du chef des Patriotes, acteur d'un des moments les plus importants de notre histoire! Ne serait-ce que pour cela, nous devrions remercier Anne-Marie Sicotte de nous donner à lire la vie remarquable de « Papineau l'incorruptible » (Carte blanche, 2023).

En peaufinant une technique déjà éprouvée avec plusieurs livres dont *Les accouchées* (Pocket, 2014), *Le pays insomnia* (Fides, 2017), *Gratien Gélinas* (Typo, 2011) et *Marie Gérin-Lajoie* (Remue-ménage, 2014), l'auteure recrée un monde. Elle avait déjà débroussaillé le terrain en publiant *Papineau, par amour avant tout* (Carte blanche, 2021). Mais ce qu'elle donne à lire maintenant, fruit de 15 ans de travail intermittent, est colossal. Il faut s'y atteler : deux tomes de plus de 600 pages chacun, écrits en petits caractères. Mais quelle lecture, quelle récompense!

## UN LONG SILENCE

Pourquoi avoir attendu si longtemps avant de voir paraître une vraie biographie du chef patriote? La réponse est complexe. Notre connaissance d'un des plus grands politiciens de notre histoire est longtemps demeurée partielle... et partielle. Sa mémoire est floue, double, comme c'est souvent le cas au Québec. Cela tient à mon avis à deux facteurs distincts, mais liés. Le Québec a peur du politique, de la réflexion sur notre condition politique, sur notre statut de pas-tout-à-fait-colonisés-mais-colonisés-quand-même.

Dans le cas présent, nous pourrions parler de la peur de ce que représente Papineau pour le Québec. Autant pour sa propre ambivalence que dans ses

moments de détermination. L'époque patriote, dont il est la figure centrale, est matricielle pour l'histoire du Québec, comme le disait Maurice Séguin.

Mais il y a aussi le poids de l'Église dans la formation de notre conscience historique. Les religieux ont sciemment entretenu une conception apolitique de notre peuple – réduit à une culture distincte – et le sort qu'ils ont réservé à Papineau est à cet égard très parlant. À trop insister sur son « exil » lors des Rébellions de 1837-38, ils ont terni son image et mal évalué le sens de sa vie.

Délibérément, l'Église a gommé tout ce qui dans notre condition politique rappelait notre statut de colonisés afin de nous gaver de mythes compensatoires sur la « mission de la race française en Amérique » de ce « peuple cofondateur » du Canada. C'est pourquoi elle n'en avait que pour une Nouvelle-France mythifiée. Bien sûr, tout n'était pas que noir, comme en témoignent par exemple les parutions de *Papineau, son influence sur la pensée canadienne*, d'Éva Circé-Côté en 1924 et *Les deux Papineau*, de L-O David en 1896. Maurice Séguin aidera à diriger tranquillement notre conscience historique vers les Patriotes, dont la défaite est comme une deuxième Conquête.

Mais notre mémoire a continué à s'abreuer au récit de l'Église, d'autant plus qu'il a été reconduit, sous une couche de « vernis scientifique », par l'École de Québec, comme en témoigne l'indigeste *Louis-Joseph Papineau – un être divisé*, du non moins indigeste Fernand Ouellet paru en 1960. Ouellet, en bon dépendantiste, parle d'un Papineau « hyperémotif avec des propensions à l'inaction et un sens aigu du devoir, de la dignité. D'où sa nature mobile, instable, vulnérable et ses prédispositions à la mélancolie, au pessimisme, à la solitude. Incapable d'affronter les exigences de l'action, il en est arrivé à dédoubler son personnage : ce qui explique la dualité de sa pensée et de son comportement ». Un condensé de haine supposément scientifique qu'il généralisait volontiers à

l'ensemble du Québec, et plus particulièrement aux nationalistes.

Puis, en 1977, est venue l'ennuyeuse biographie de Robert Rumilly, ami de Duplessis, dont l'élitisme n'était surclassé que par son conservatisme. Jean-Paul Bernard, dans sa recension de *Papineau et son temps*, résume l'entreprise adéquatement : « D'ailleurs il suffit de gratter un peu pour découvrir, dans le récit lui-même et dans le non-dit, les positions élitistes et conservatrices de l'auteur. Parce que le récit insiste sur les circonstances de personnes et de caractères, il permet mal d'établir des rapports autres que superficiels aux réalités présentes et aux grandes interrogations du présent. »

J'ajouterais que Rumilly n'a fait que juger les Patriotes, les qualifiant de « têtes brûlées », d'« emportés » et autres insultes de ce genre. Un autre grand intellectuel « objectif » comme le sont si souvent les écrivains d'ici, surtout quand ils traitent d'un homme qui s'est tenu debout, ne serait-ce que verbalement.

LA BIOGRAPHIE,  
UN DÉFI AUX UNIVERSITAIRES

Ces deux « biographies » psychologisantes, conservatrices et dépendantistes étaient déjà déclassées scientifiquement à leur époque. L'autre raison qui explique qu'il a fallu attendre si longtemps avant d'avoir une bonne biographie de Papineau est que les universitaires occidentaux ont délaissé le genre entre 1920 et 1980. Sous l'influence de l'École des Annales qui n'en avaient que pour le temps long, les classes et les structures, ils ont considéré la biographie comme un ramassis d'anecdotes glorifiant de « grands hommes ».

Cette conception a atteint son apogée lorsque le sociologue Pierre Bourdieu a affirmé que tout récit de vie s'empêtrait dans « l'illusion biographique ». La biographie n'a jamais complètement disparu dans le monde anglo-saxon, notamment parce que le lectorat potentiel permet d'espérer un succès d'édition. Le monde francophone le permet moins, ce qui est d'autant plus vrai dans le cas du petit marché québécois.

Le grand médiéviste français, Jacques Le Goff, pourtant l'un des détracteurs de la biographie traditionnelle, a fini par changer son fusil d'épaulé. En 1989, dans *Comment écrire une biographie historique aujourd'hui?*, il disait que la biographie doit être « la présentation et l'explication d'une vie individuelle dans l'histoire », la mise en lumière de l'individualité du personnage à travers ses combats, mais aussi à travers les « lieux communs » auxquels il doit faire face.

S'il y a une biographie « type » politicien, le travail de l'historien ou de l'historienne est « d'écrire une vraie biographie, poursuivait Le Goff, d'où se dégage au sein d'une société, d'une époque, intimement liée à elle, mais y imprimant sa personnalité et son action, un individu historiquement expliqué. Et qui, au milieu d'une partition commune, fait entendre sa note particulière, son style ».

Les universitaires québécois ont été plus lents qu'ailleurs à redonner des lettres de noblesse à la biographie, notamment parce que l'histoire sociale a plus longtemps régné en maître dans nos facultés. Il aura fallu des écrivaines et journalistes comme Hélène Pelletier-Baillargeon pour nous donner des biographies de qualité, comme son Olivier Asselin (Fides) en trois tomes.

Avec ce relatif retour en grâce de la biographie dans le monde universitaire et le regain d'intérêt pour les Patriotes depuis les trente dernières années sous la plume de spécialistes comme Gilles Laporte, Louis-Georges Harvey et Yvan Lamonde, on aurait pu s'attendre à une biographie universitaire. Il faut croire que l'antinationalisme latent et le peu d'intérêt pour l'histoire pleinement politique de nos universités rendent encore la fréquentation de ce personnage peu recommandable.

## LE PAPINEAU DE SICOTTE

Quoi qu'il en soit, Sicotte nous donne à lire une biographie qui n'a pas à rougir d'elle-même et respecte en grande partie les réflexions sur le genre. Elle connaît manifestement l'historiographie sur les Patriotes et les sources d'époque, qu'elle cite régulièrement dans ce « roman vrai », comme le disait



Nous devrions remercier Anne-Marie Sicotte de Papineau l'incorruptible.

François Dosse. Les historiens trouveront sûrement à dénoncer sa subjectivité puisqu'elle ne s'embarrasse heureusement pas de la fausse objectivité et de la triste langue universitaire.

On lui reprochera aussi sans doute sa version parfois simplifiée de certains aspects de l'époque. C'est passer outre l'essentiel : Sicotte rend vivant Papineau et son entourage tout en problématisant la situation de l'époque pour le grand public qui s'initie souvent de cette façon à l'histoire, ce qui n'est pas négligeable.

S'il est vrai qu'elle glorifie Papineau par moments, comme en témoigne par exemple le titre de la biographie – l'incorruptible –, le fait de l'insérer dans un groupe plus large amoindrit le procédé. Pour ma part, les quelques critiques que je pourrais adresser au livre ne briment en rien l'intérêt de lecture.

SALAIRE

VIE PERSONNELLE

CHARGE DE TRAVAIL

Y'A DES LIMITES

80 000 PROFESSIONNELLES EN SOINS EN NÉGO

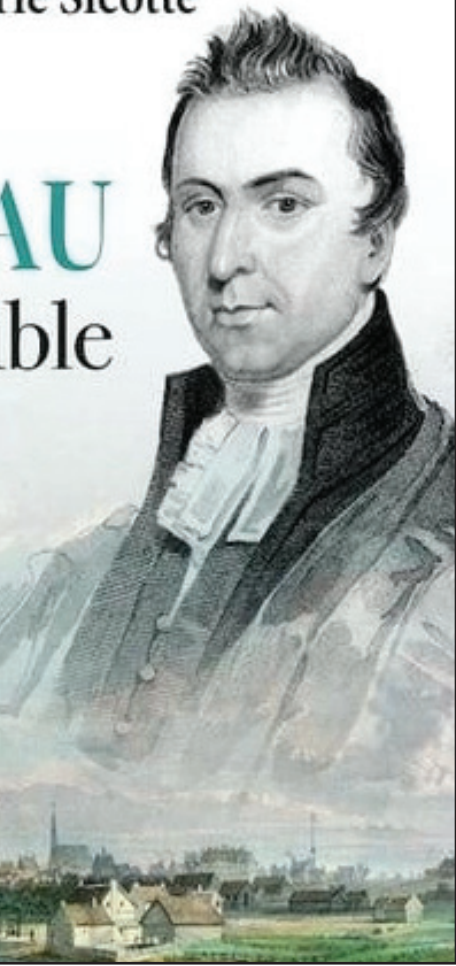


FÉDÉRATION  
INTERPROFESSIONNELLE  
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQSANTE.QC.CA/NEGO



rie Sicotte

de nous donner à lire la vie remarquable  
incorruptible.

L'historiographie présente souvent deux Papineau : un libéral et démocrate, l'autre nationaliste. Dans les deux cas, il y a bien méprise, comme le montrent Yvan Lamonde et Jonathan Livernois dans *Papineau, erreur sur la personne* (Boréal, 2012). Sicotte cherche, je crois, à faire dialoguer les deux, ce qui ne devrait pas nous étonner. Le nationa-

lisme, dans un pays dominé, doit aussi être libéral et démocrate : la libération nationale n'a de sens que dans une perspective démocratique plus large. L'anticolonialisme devrait toujours être à la fois nationaliste et internationaliste.

Dans le premier tome, *La flamme du patriote*, Sicotte dresse d'abord le portrait de la colonie qui vient, une génération avant la naissance de Papineau en 1786, de subir la Conquête. Elle sait que les grandes luttes historiques commencent toujours par la génération des parents qui ont défriché le chemin et enseigné le sens de la continuité.

On y voit son père (Joseph) et ses collègues faire l'apprentissage à la dure du système britannique, fouillant dans de rares bibliothèques des ouvrages de droit britannique, eux qui ne parlent pratiquement aucun mot d'anglais. Ils sont les premiers à faire le lourd constat qu'ont dû faire et doivent encore faire de trop nombreux Québécois : notre langue n'est pas suffisante pour vivre. L'anglais nous est devenu « naturel », ce qui n'était pas encore leur cas.

Cette génération, nous dit Sicotte, « doit lutter contre une perte de confiance dans l'avenir » dans cette colonie où « critiquer modérément l'Exécutif colonial, même demander une réforme constitutionnelle, peut être passible d'une accusation de sédition ».

Elle parcourt ensuite le chemin politique de notre peuple en parallèle de la route particulière de Louis-Joseph. Elle mélange la grande et la petite histoire en montrant un homme aimant, attachant, bon et soucieux du bien-être de ses compatriotes, image qui s'éloigne

de façon draconienne du personnage hautain que l'on dépeint habituellement.

La biographe montre comment Papineau et les siens apprennent « la patrie comme horizon » jusqu'en 1807, puis passeront, avec la génération de Pierre-Stanislas Bédard que Papineau remplacera à la tête du Parti patriote, de l'espoir au dégoût jusqu'en 1824 alors que la Clique du Château – les Anglais qui dominent le système politique et économique au nom de Sa Majesté – y va des plus sinistres tactiques pour réduire le pouvoir de la majorité.

Papineau navigue entre vie privée et vie publique. Passant, dans la vie publique, de projets d'union forcée du Bas-Canada avec le Haut-Canada anglophone au mécontentement devant les injustices à peine cachées que subissent les Canadiens, puis, dans sa vie privée, d'un mariage avec Julie Bruneau à une sociabilité abondante pour le nouveau député depuis 1808, Papineau et son peuple voguent de plus en plus avec aplomb.

Ils constatent à l'usage que les Canadiens demeurent des colonisés, que la Grande-Bretagne et la plupart des Anglais n'ont pas l'intention de considérer comme leurs égaux. Ils mesurent quotidiennement toute l'étendue de « l'insupportable vice du système colonial », comme le dit la biographe. La Grande-Bretagne formera même un sénat « rempli de favoris nommés à vie par le gouverneur » pour la première fois dans une colonie britannique afin de s'assurer que la monarchie parlementaire ne tourne pas à l'avantage des Canadiens.

C'est ce dur constat qui mène au moment où « les séditeux se dévoilent » finalement entre 1825 et 1832, date de fin du premier tome. Les tensions montent, les clans se précisent, les confrontations s'accroissent et se raffermissent. En quelque sorte, on nomme publiquement le système colonial.

#### PAPINEAU ET LES PATRIOTES, DE VRAIS ACTEURS

Sicotte a le grand mérite de placer Papineau et son peuple dans des rôles d'acteurs plutôt que de spectateurs et de victimes, ce qui est trop souvent le cas quand on réfléchit à notre histoire. Elle entre dans la chair de l'histoire. Nous y sommes, avec elle et avec eux, à la fois. La biographe nous montre que leur réalité politique est encore en partie la nôtre, que les injustices sont plus subtiles, mais que notre condition n'a que peu changé.

Être acteur, c'est accepter la rage au quotidien, comme celle de ces Montréalais qui ont décapité la statue du roi Georges III au début de la Révolution américaine. C'est aussi comprendre que nous avons souvent forcé les changements dans notre histoire. Par exemple, elle rappelle que l'*Acte de Québec* est en partie créé par le gouverneur anglais afin de pouvoir former une milice régulière canadienne, supprimée depuis la Conquête, puisqu'il sent la grogne monter juste avant la guerre d'Indépendance américaine. Ce n'est donc pas par « bonté » que le roi accepte de tolérer légalement notre présence.

C'est d'ailleurs un autre des mérites de la biographie : faire revivre la menace militaire et policière continue qui plane sur nos ancêtres. Cette violence potentielle de l'État, si elle est moins formulée directement et publiquement aujourd'hui, est encore notre lot, comme nous l'ont montré des événements comme la crise de la conscription en 1917-18 et Octobre en 1970.

Sicotte rappelle aussi notre américanité qui nous unit aux Autochtones et aux Américains. Ailleurs, elle tisse des liens qui devraient pourtant aller de soi dans notre conscience. Par exemple, elle montre comment la mémoire de l'occupation de la Conquête a refait surface chez les Canadiens lors de la Révolution américaine quand les autorités britanniques ont décidé de nous serrer la vis afin que l'on reste neutres. Les mauvais traitements de la population, les abus économiques, l'obligation de loger les soldats anglais de la Conquête et les abus subis avant et

après la Révolution américaine sont essentiellement les mêmes. Ce sont ceux que subit un peuple dominé. La répression britannique lors des Rébellions de 1837-38 réactivera cette mémoire chez nos ancêtres. Pourquoi l'avons-nous oubliée?

Mais nous n'avons pas non plus été que des victimes. Le « peuple canadien tiraillé » qui « se cantonne dans une prudente neutralité », nous dit Sicotte, ne profitera pas moins de la Révolution américaine pour vendre ses récoltes à fort prix aux marchands anglais, ce qui aidera à retrouver un certain niveau économique pré-Conquête.

Les nombreuses pétitions pour la fin du despotisme anglais (et de ses complices canadiens) viennent d'abord des Canadiens et non des marchands anglais, comme on le pense encore à cause de ce mensonge répété en boucle depuis deux siècles. En fait, les loyalistes ont refusé de s'entendre avec les Canadiens pour écrire des textes communs. Ils feront plutôt leurs propres documents. C'est cette intransigence des Britanniques installés ici qui finira par mener à l'*Acte constitutionnel* de 1791, dans lequel, comme le dit la biographe, « les Canadiens sont dominés par une oligarchie qui use de tous les moyens possibles pour miner la démocratie parlementaire et pour saper le pouvoir populaire ».

Le seul gros bémol de l'ouvrage de Sicotte, qui n'altère heureusement qu'assez peu la qualité globale, est qu'elle affirme à quelques occasions que Papineau et les siens recherchaient le « gouvernement responsable ». Ceci pouvait être vrai pour certains Patriotes, mais ce n'était pas le cas du chef patriote, comme l'a montré notamment Yvan Lamonde.

**Papineau souhaitait un gouvernement démocratique, non pas un gouvernement responsable dans une colonie anglaise qui ne respecterait pas la « représentation par la population », c'est-à-dire le poids politique de la majorité. En ce sens, Papineau était bien un décolonisateur : seule une démocratie pour les Canadiens était acceptable. Sa finalité était à la fois nationaliste et démocratique, si l'on comprend adéquatement son idée de la nationalité. Pour lui, les Canadiens étaient ceux qui luttaient contre les Britanniques au pouvoir, quels que soient leurs traits culturels. C'est ce qui sera encore plus explicite dans son action et sa pensée après 1834, comme le montrera sûrement le deuxième tome. ◀**

VRAIE  
INTELLIGENCE  
VRAI  
ENSEIGNEMENT





Pour le réseau collégial



# UNE MEILLEURE COMPOSITION DE LA CLASSE .

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURS  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —

Un immense **merci** aux pompières et pompiers forestiers de la SOPFEU. Le syndicat **Unifor** est fier de vous compter parmi nos rangs.



 **unifor**  
Québec  
uniforquebec.org

# Le mouvement syndical

## Entrevue avec Christian Daigle, président du SFPQ

### L'Agence transport Québec : une idée thatchérienne

Orian Dorais

Comme tous les adeptes du néolibéralisme, François Legault et son parti prétendent s'opposer à la bureaucratie et au gaspillage des fonds publics. Comme tous les adeptes du néolibéralisme, ils s'empresent – une fois au pouvoir – d'adopter des techniques de gestion inspirées du privé qui alourdissent la bureaucratie (en multipliant les postes de cadres et de gestionnaires) et accroissent les dépenses superflues (en permettant à des sous-traitants de siphonner les ressources de l'État). Pour parvenir à une « meilleure efficacité des services publics », qui pourtant ne se concrétise jamais, on complexifie inutilement les structures de gouvernance et on gère l'appareil gouvernemental comme une entreprise.

L'aboutissement de cette logique se révèle dans le projet caquiste de créer une « agence des transports » qui prendrait en charge une bonne partie des mandats du ministère des Transports (MTQ). Cette réforme semble au mieux inutile, mais selon Christian Daigle, président du Syndicat de la Fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), elle pourrait même être risquée.

Orian Dorais : M. Daigle, pourriez-vous faire l'histoire de ce projet d'agence de transport ?

Christian Daigle : L'idée de confier des mandats gouvernementaux à des agences privées ou semi-privées, ça commence en Grande-Bretagne avec Mme Thatcher, qui va privatiser les aéroports britanniques, ce qui va donner lieu à plusieurs problèmes de fonctionnement. Ici, c'est la puissante Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec qui va entreprendre le projet. Le gouvernement n'a pas sorti cette idée-là de son chapeau; non, ça lui a été inspiré par un regroupement de plus de 2 000 firmes de génie et de construction qui ont un intérêt financier dans l'affaire.

En théorie, l'agence viserait à diminuer les coûts des grands projets de transport, notamment en planifiant mieux l'octroi des contrats, mais elle a été pensée presque de A à Z par un lobby qui a à cœur le profit, plutôt que l'intérêt public ou l'élimination du favoritisme.

En 2007, le gouvernement Charest a essayé de passer la première mouture d'une loi pour créer l'agence, mais les libéraux étaient minoritaires à l'époque et l'élection anticipée a repoussé le projet. Même scénario en 2013, quand Sylvain Gaudreault était ministre des Transports et qu'il a essayé – ce qui était un peu étonnant de sa part – de relancer cette fausse bonne idée libérale.

Encore une fois, son parti était minoritaire à ce moment-là et l'élection anticipée a annulé la réforme. Mais, aujourd'hui, la CAQ, majoritaire, ressort le projet des boules à mites.

#### L'EXEMPLE DE LA SÉPAQ

O. D. : Avant d'aborder tous les autres risques liés à cette « agence transport Québec », diriez-vous que sa création risquerait d'entraîner une dégradation des conditions de travail pour les travailleurs du MTQ ?

C. D. : En premier lieu, il faut mentionner que les ouvriers et employés de soutien du MTQ gagnent entre 30 % et 45 % de moins que leurs collègues, dans les administrations municipales par exemple. Donc, il y a déjà un écart de rémunération important, et disons que ce serait étonnant qu'une agence conçue comme une compagnie à but lucratif soit très pressée de rattraper ce retard salarial. Il risque d'y avoir une stagnation des conditions de travail.

Après, est-ce que la transition vers une agence pourrait empirer les choses pour nos membres... c'est pas impossible. Je vous donnerais l'exemple des syndiqués de la SÉPAQ (la Société des établissements de plein air du Québec), qui étaient auparavant régis par la convention collective des fonctionnaires, qui s'appliquait à l'ensemble des employés des ministères. Ils relevaient du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, devenu une société hors fonction publique.

Quand nos membres sont devenus des employés de la SÉPAQ plutôt que du ministère, ils se sont retrouvés avec une convention s'appliquant à une petite société, plutôt qu'à un ministère complet. C'est certain que, lors d'une négociation, plus y a de gens impliqués, plus y a de poids. Le gouvernement a profité du fait que les employés de la SÉPAQ ne pouvaient plus négocier côte à côte avec leurs collègues des ministères, et donc étaient rendus moins nombreux, pour imposer une convention moins avantageuse. Résultat, on a constaté une dégradation des conditions de travail à la SÉPAQ, dans les premières années.

Plus généralement, on remarque un morcèlement des accréditations de la fonction publique. Dans les années 1980-1990, mon syndicat représentait principalement deux accréditations : les fonctionnaires et les ouvriers. Aujourd'hui, on négocie pour une quarantaine d'accréditations! Quand le gouvernement multiplie les agences et les sociétés parallèles, ça lui permet de mieux diviser les travailleurs en plein de sous-catégories, ce qui complique les négos. Ça lui permet aussi de retarder les pourparlers, en prétendant que comme les agences sont « autonomes », il n'a pas à s'en occuper.



Christian Daigle

Photo : SFPQ

Ce qu'on craint dans ce projet-là, c'est que les futurs ministres des Transports vont se déresponsabiliser. Ça va devenir facile de se cacher derrière le PDG de l'agence quand des mauvaises décisions seront prises.

C'est possible qu'il essaie le même truc avec la future agence des transports. Mais, j'avertis tout de suite que, si les conditions de nos membres présentement au MTQ stagnent ou empirent, il va y avoir un problème de recrutement catastrophique. La CAQ risque de créer une agence... où personne ne voudra travailler. Ça lui servira peut-être d'excuse pour confier encore plus de travaux à des sous-traitants, donc à des intérêts privés.

#### DES RISQUES DE DÉRAPAGE

O. D. : Dans un communiqué de presse, le SFPQ a eu des mots assez durs pour le projet d'agence, on parle de « risques de dérapages vers des pratiques de gouvernance antidémocratique ». Pouvez-vous élaborer sur votre opposition à ce modèle de gestion ?

C. D. : D'abord, ce qu'on craint dans ce projet-là, c'est que les futurs ministres des Transports vont se déresponsabiliser. Si on confie à une agence « indépendante » le soin de gérer tous les mandats de l'État, à quoi sert le poste de ministre? Ça va devenir facile de se cacher derrière le PDG de l'agence quand des mauvaises décisions seront prises. On en a vu un exemple avec le fiasco de SAAQclic. Ça a pris deux semaines avant que le ministre Caire ne fasse une sortie. La ministre Guilbault a écourté son voyage en Europe, mais elle a remis la décision au PDG et à son CA.

Enfin, le gouvernement a blâmé et limogé le président de la SAAQ, M. Marsolais. Mais comment ça se fait qu'aucun ministre n'ait démissionné? À part ça, faudra voir le projet de loi, mais ce serait possible que la future agence ait encore moins de comptes à rendre au public que le MTQ, donc la gouvernance serait encore plus opaque.

O. D. : Pensez-vous que cette agence transport Québec pourrait diminuer la bureaucratie, comme le prétend le premier ministre ?

C. D. : À première vue, je dirais que ça va augmenter la bureaucratie. Pourquoi, dans cette agence-là, avoir besoin d'un CA? Pourquoi avoir besoin

d'encore plus de cadres et de gestionnaires? On sait qu'une agence va encore multiplier les postes de direction, en plus de son CA. Puis, ces postes-là vont être comblés par les « top-gun du privé », donc possiblement des bons amis du gouvernement, qui vont avoir le nez dans le plat de bonbons, ou plutôt les deux mains dedans.

En fait, quand Legault a été élu la première fois, il disait vouloir abolir 5 000 postes de fonctionnaires et il répétait un peu partout qu'il ne voulait plus de « gens qui font des rapports sur des rapports ». Mais, dans son projet d'agence, il va y en avoir beaucoup des gestionnaires qui feront des « rapports sur des rapports ». À vrai dire, j'ai moi-même interpellé le premier ministre, à la sortie d'un évènement à Québec à l'époque, pour lui dire qu'il n'a pas besoin de couper des postes parmi les membres que je représente, qui offrent des services concrets aux citoyens, mais plutôt dans les sphères de la haute direction. On dirait que je ne l'ai pas convaincu. En ce moment, nos membres sont en sous-effectifs, la solution c'est pas de mettre plus de gens au sommet, comme ce que propose le gouvernement avec son agence.

O. D. : Le MTQ est touché par des problèmes concrets, nul ne le nie, mais quelles solutions le SFPQ propose-t-il pour réformer cette institution ?

C. D. : On pense qu'il faudrait avoir un ou une ministre des Transports avec une vraie vision, qui va chercher des solutions concrètes pour faire baisser les coûts des travaux publics et offrir des meilleurs services. Au SFPQ, on pense que, pour faire des économies, il faudrait éviter de recourir systématiquement à la sous-traitance. Dans certains cas, c'est nécessaire, mais il faudrait que le MTQ ait une main-d'œuvre assez nombreuse et une machinerie assez fournie pour accomplir les travaux récurrents, ce qui serait beaucoup mieux que d'avoir des contrats octroyés à un seul soumissionnaire. Ça, ça fait gonfler les prix. Et, oui, il faut lutter contre la collusion, mais ça ne se fera pas en mettant en place une agence imaginée par les firmes de gestion et autres acteurs du privé.

### La tragédie américaine

Avant même la mise en place de la reconstruction raciale, les Noirs du Sud s'impliquent politiquement et prennent en main leur destin, notamment à travers les ligues de l'Union. Cet activisme permet brièvement l'émergence d'une nouvelle société sudiste, où les Noirs libérés tiennent un rôle majeur. Non seulement votent-ils en grand nombre – tous s'enregistrent pour voter (avec la protection de l'armée fédérale) – mais ils présentent également des candidatures à tous les niveaux : d'anciens asservis sont élus aux postes de maires et de shérifs, aux législatures d'État et même au Congrès, où deux premiers sénateurs et 14 représentants noirs sont élus, pour un total d'environ 2 000 officiers publics.

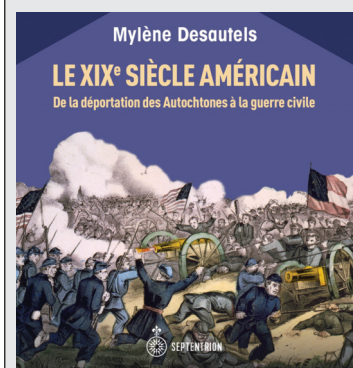
La victoire d'Ulysse S. Grant aux élections de 1868 est d'ailleurs due en grande partie au vote massif des Noirs en faveur du Parti républicain, qui réussit à s'implanter dans les États du Sud. En Caroline du Sud, où la population est constituée à 60% de Noirs, ces derniers occupent la majorité des postes élus au gouvernement de l'État. (...)

Quand les armes se taisent en avril 1865, la violence ne cesse pas pour autant dans le Sud. Un climat de terreur s'installe aussitôt afin d'empêcher les Noirs de profiter de leur nouvelle liberté, d'abord spontanément, puis de manière organisée. Des milices armées se donnent la mission de terroriser les Noirs et les Blancs qui s'impliquent dans la reconstruction.

Le plus notoire est le Ku Klux Klan, fondé au Tennessee en 1865 par d'anciens officiers de l'armée confédérée, mais plusieurs autres groupes essaient un peu partout, comme la White League, les Knights of the White Camelia, les Red Shirts ou encore les Riffle Clubs. Plusieurs membres de ces clubs appartiennent à l'ancienne élite sudiste et sont souvent actifs au sein du Parti démocrate.

Dès les élections de 1868, les Noirs votent au péril de leur vie. Dans plusieurs États sudistes, des centaines de meurtres sont commis pour les empêcher d'atteindre les bureaux de vote; pour la seule Louisiane, on compile même jusqu'à 1 000 assassinats. (...)

Pour les Noirs du Sud, la perte progressive du soutien fédéral devient une tragédie. L'exercice du droit de vote devient de plus en plus périlleux et la fréquentation scolaire s'avère dangereuse. Symbolisant la liberté des Noirs, au moins 600 écoles sont détruites durant cette période. Les lynchages, les assassinats d'enseignants et les massacres d'officiers publics républicains se multiplient.



Le XIX<sup>e</sup> siècle américain. De la déportation des Autochtones à la guerre civile. Mylène Desautels. Septentrion, 2023

## Le point de vue des syndicalistes nigériens

## Un coup d'État appuyé par la population

Luc Allaire

Il est difficile d'imaginer qu'un coup d'État qui a renversé un président élu démocratiquement reçoive l'appui massif de la population d'un pays, en particulier des personnes représentant la société civile et les organisations syndicales.

C'est pourtant ce qui est arrivé au Niger après le coup d'État du 26 juillet dernier qui a renversé le président Mohamed Bazoum, qui avait été élu le 2 avril 2021. L'élection de cet ex-enseignant de philosophie, qui s'était investi dans le syndicalisme au sein du Syndicat national des enseignants du Niger (SNEN) avant d'intégrer le Bureau exécutif de l'Union syndicale des travailleurs du Niger (USTN), avait pourtant été accueillie favorablement par les organisations syndicales et par la société civile.

Mais la lune de miel a été brève, affirme Issoufou Arzika, ex-secrétaire général du SNEN. « Cela fait deux ans que toute voix discordante est muselée. La population se sentait asphyxiée, tous ceux qui s'opposaient au régime étaient marginalisés. Le régime a procédé à des emprisonnements massifs des opposants. »

COMPROMISSIONS  
AVEC LES DJIHADISTES

De plus, la situation sécuritaire s'est beaucoup dégradée au cours des dernières années. Les attaques djihadistes ont forcé la fermeture de plus de 800 écoles dans les régions de Tillabéry, Maradi, Tahoua et Diffa, privant de scolarisation plus de 850 000 enfants en âge d'aller à l'école. C'est ce que j'ai constaté personnellement lorsque je suis allé au Niger en

avril 2023 dans le cadre d'un projet de coopération entre la Centrale des syndicats du Québec et les syndicats de l'éducation réunis au sein de l'Internationale de l'Éducation Section Niger (IESNI).

J'ai alors rencontré les secrétaires généraux des principaux syndicats de l'éducation qui déploraient que, depuis 2017, il n'y avait eu aucun recrutement d'enseignants dans la fonction publique ni possibilité d'avancement de carrière pour les professeurs titulaires.

« On a pensé qu'avec l'arrivée du président Bazoum, la situation s'améliorerait », souligne Almoustapha Moussa Ide, président de la coalition nigérienne pour une éducation de qualité pour tous (ASO EPT) et coordonnateur de l'IESNI. « Mais cela n'a pas été le cas. Le protocole sur lequel nous nous étions entendus lors des élections professionnelles a été violé, rien n'a été respecté. Sur le plan social, tout a été politisé, le gouvernement agissait dans l'impunité totale. »

Selon M. Moussa Ide, c'était une démocratie de façade. « Ce qui a fait déborder le vase et provoqué le coup d'État, c'est le recrutement dans la garde républicaine de chefs terroristes qui avaient été capturés par les militaires nigériens. Le gouvernement a voulu intégrer ces chefs terroristes soi-disant repentis. »

Les chefs militaires ont refusé l'intégration de ces chefs terroristes et ont renversé le gouvernement Bazoum. « Ce fut un coup d'État civilisé, sans mort d'hommes, sans effusion de sang, aucun coup de feu n'a été tiré, constate Almoustapha. L'armée a eu le soutien de la population de Niamey et de l'ensemble du Niger. Le coup d'État a libéré le peuple, tout le monde a salué le



Les sanctions prises envers le Niger entraînent des conséquences très graves pour la population.

Conseil national de la sauvegarde de la patrie (CNSP). »

## DES SANCTIONS CONTRE LE PEUPLE

Toutefois, les sanctions prises envers le Niger entraînent des conséquences très graves pour la population. « Le prix des denrées de base a beaucoup augmenté, il est très difficile de retirer de l'argent à la banque, il y a de nombreuses coupures d'électricité, les frontières sont fermées, on ne peut plus sortir du pays », affirme Issa Kassoum ex-secrétaire général du SNEN.

L'Unité d'Actions syndicales du Niger (UAS) a émis un communiqué de presse dans lequel elle fustige et condamne avec véhémence les sanctions prises par l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). « Ce comportement inhumain de ces deux organisations vise à étouffer le peuple et le pousser à la révolte. Le jeu est connu de tous et

nous rappelons que le peuple digne et guerrier du Niger ne cédera à aucune manipulation, à aucune pression d'où qu'elles viennent et de quelque nature que ce soit. » L'UAS regrette également l'instrumentalisation de la CEDEAO par la France à des fins criminelles.

Selon Issoufou Arzika, la population nigérienne fait preuve de résilience et demeure stoïque devant les sanctions. « Le peuple nigérien est en train de se mobiliser, car ce coup d'État est perçu comme une libération. Si ces sanctions sont le prix à payer pour obtenir notre indépendance face à la France, ce n'est pas cher payé, dit-il avec fierté. Les Nigériens se rendent compte que leur pays occupe une place stratégique, eux dont le pays est l'un des plus pauvres au monde. »

Issa Kassoum déplore toutefois le régime de deux poids deux mesures appliqué par la CEDEAO. Celle-ci n'a appliqué aucune sanction contre le Mali, le Burkina Faso ou la Guinée qui ont subi des coups d'État militaires. De

plus, la CEDEAO ne tient pas compte du fait que le Niger accueille un très grand nombre de personnes réfugiées de ces trois pays ainsi que du Nigéria.

LE SPECTRE  
D'UNE INTERVENTION MILITAIRE

Il ajoute qu'une attaque armée contre le Niger ne pourra pas rétablir la démocratie. « L'histoire récente en Libye et dans d'autres pays nous enseigne qu'aucune intervention armée étrangère n'a réussi à rétablir la démocratie. »

Face aux menaces d'une intervention militaire étrangère au Niger, le représentant de la Coalition des centrales syndicales des travailleurs de la région de Zinder, Souleymane Abdou Djibo, a tenu une conférence de presse, le 20 août, au cours de laquelle il a condamné sans réserve la violation par la France de l'espace aérien nigérien et l'attaque perpétrée sur des positions des forces de sécurité dans la zone des trois frontières dans le sombre dessein de déstabiliser le Niger et la sous-région.

« La coalition exige de la CEDEAO la levée immédiate et sans condition de toutes les sanctions illégalement infligées au peuple nigérien, a-t-il ajouté. Elle exige le départ immédiat et sans condition de toutes les bases militaires étrangères, et particulièrement celles de la France, de notre territoire. Elle réaffirme son opposition à la réactivation de la force d'attente de la CEDEAO pour une éventuelle intervention militaire dans notre pays et met en garde la France, l'Union européenne et la CEDEAO contre toute agression militaire dans une affaire purement nigérienne. »

S'adressant au CNSP, cette coalition syndicale demande le paiement des salaires et pécules à terme échus ainsi que la réduction et le contrôle des prix des denrées de prix de première nécessité. ◀



L'ÉDUCATION

C'EST COLLECTIF

Il faut plus qu'un ministre pour assurer la réussite éducative

Centrale des syndicats  
du Québec

## Solidarité internationale

Entrevue avec John Finucane, parlementaire de Belfast Nord

## La situation en Irlande du Nord

Fred Jones

**F**red Jones : Quel a été l'impact de la frontière ouverte entre les deux Irlandes prévue dans l'Accord du Vendredi saint (AVS) sur la population et la politique en Irlande du Nord?

John Finucane : 25 ans après l'AVS, l'élimination d'une frontière militarisée a permis à toute la population de la traverser librement afin de fréquenter des amis, travailler, recevoir des traitements médicaux et étudier. Souvent, les produits manufacturés traversent la frontière plusieurs fois durant le processus de fabrication. Le lait, par exemple, traverse la frontière cinq fois avant d'arriver sur l'étagère. L'agriculture, les manufactures et le tourisme, qui dépendent d'une frontière ouverte, créent de la prospérité et des emplois. Malgré des options constitutionnelles différentes, la population reconnaît qu'un retour à une frontière dure serait un désastre pour ces secteurs économiques et ceux qui y travaillent.

F. J. : Depuis le Brexit, il y a eu des tentatives de garder la frontière ouverte : le Protocole de 2020 et l'Accord-cadre de Windsor de mars 2023. Est-ce que votre parti politique, le Sinn Féin, est d'accord avec les deux propositions? Le Democratic Unionist Party (DUP), le plus grand parti unioniste, est-il d'accord?

J. F. : Depuis qu'on a commencé à parler du Brexit, le Sinn Féin a affirmé clairement que nous ne pouvions pas permettre que le Brexit endommage l'AVS ni crée une frontière étanche. En 2020, les gouvernements du Royaume-Uni et de l'Union européenne ont signé le Protocole sur la République d'Irlande et l'Irlande du Nord afin de protéger l'AVS et la frontière ouverte. Le Protocole avait la capacité de permettre de s'adapter aux nouveaux défis. Je pense que le Cadre de Windsor est un exemple d'un protocole qui s'adapte bien afin d'empêcher l'établissement d'une frontière étanche, et qu'il permet d'assurer la continuité de la liberté de se déplacer et le maintien du commerce pour l'économie de toute l'Irlande.

Au début, le DUP était d'accord avec le Protocole parce qu'il a compris

son potentiel économique pour l'Irlande du Nord. Depuis, il a changé d'avis. Il a déclaré que le Protocole et, plus tard, le Cadre de Windsor, sapent la position de l'Irlande du Nord face au Royaume-Uni. C'est de la foutaise et les tribunaux ont déjà rejeté l'argument trois fois.

## LE BOYCOTTAGE DU PARLEMENT

F. J. : Le DUP empêche le fonctionnement du gouvernement d'Irlande du Nord depuis déjà plus d'un an afin de s'opposer au Protocole de l'Irlande du Nord. Quelle est la réaction de la population au boycottage par le DUP? Pensez-vous que le DUP va revenir à l'Assemblée législative? Sinon, que pourrait-il se passer?

J. F. : L'AVS exige le partage de pouvoir entre les nationalistes et les unionistes. Le DUP a boycotté l'Assemblée d'Irlande du Nord depuis plus d'un an. Il n'y a donc aucun gouvernement reconnu et ce sont les fonctionnaires qui administrent les affaires gouvernementales. Le Sinn Féin se concentre sur le retour au partage du pouvoir et à la maximisation des bénéfices pour l'Irlande du Nord du Protocole et du Cadre de Windsor.

La population a répondu vivement l'an passé. Pour la première fois dans l'histoire de l'Irlande du Nord – plus de 100 ans après la partition organisée afin d'y conserver une majorité unioniste à perpétuité – les électeurs ont élu un parti républicain, nationaliste avec le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée, et ont élu la cheffe, Michelle O'Neil, comme première ministre désignée. Ceci est le signe d'une société en mutation.

Cela a amené le DUP à entamer un boycottage de l'Assemblée, qui a créé énormément de frustrations et de colère parce que les résultats de l'élection démocratique n'ont pas été respectés. Cela au moment où nous avons besoin de nos représentants politiques plus que jamais, avec un système de santé en crise, un système d'éducation décimé par les coupes budgétaires de Westminster, et d'autres importantes attaques contre nos services publics. Nous avons besoin d'être unis au sein du gouvernement afin d'y répondre.



John Finucane

Nous sommes devenus une société qui avance rapidement vers son unification et qui va tenir un référendum d'ici dix ans.

John Alderdice, l'ancien *Speaker* de l'Assemblée de l'Irlande du Nord, a indiqué clairement que, si le boycottage du DUP devenait permanent, il devrait y avoir une autorité partagée entre Dublin et Londres et non pas une administration directe de Londres. Toutefois, ceci n'est pas notre option préférée. Nous voulons plutôt la restauration de l'Assemblée.

Le boycottage du DUP n'affecte pas que le Sinn Féin, mais aussi les électeurs du DUP. Tout le monde bénéficie des systèmes de santé et d'éducation et des autres services gouvernementaux. Aux dernières élections, plus de 70 % des électeurs en Irlande du Nord ont voté pour les partis politiques qui prônaient un retour à l'Assemblée sans préalable et qui s'engageaient à travailler avec les autres partis.

Le DUP va-t-il cesser son boycottage? Peut-être. Il reconnaît que les problèmes dans les domaines de la santé et de l'éducation, et le coût de la vie affectent leurs partisans. Ils sont aussi au courant que le boycottage pourrait provoquer une élection ou amener une autorité partagée avec Dublin plutôt que l'administration directe par Londres.

S'il y a une élection, je suis sûr que le résultat sera le même que l'an passé et que le peuple va voter pour le Sinn Féin et pour les autres partis qui soutiennent l'AVS. Si l'élection n'a pas lieu et que le DUP continue de punir tout le monde par son boycottage, nous voulons que

les gouvernements d'Angleterre et d'Irlande, en comité interministériel, développent un plan afin de restaurer le partage du pouvoir, si nécessaire avec une instance commune où Dublin et Londres seraient à voix égales.

## LES SUCCÈS ÉLECTORAUX DU SINN FÉIN

F. J. : En mai 2022, le Sinn Féin est devenu le plus grand parti à l'Assemblée de l'Irlande du Nord et, en mai 2023, le Sinn Féin a enregistré une importante victoire aux élections locales en devenant là aussi le parti le plus important. Comment expliquer ces succès?

J. F. : Depuis l'AVS, le Sinn Féin a élargi graduellement sa base électorale. Et plus rapidement, récemment. Ceci reflète une société qui a beaucoup changé en Irlande du Nord. Mes enfants les plus âgés ont 19 et 20 ans. Pour ceux et celles de cette génération, les antécédents, la religion et le lieu de résidence n'ont aucune importance. Ceci contraste avec la société où je vivais comme adolescent où nous devions toujours être vigilants quant à notre sécurité.

F. J. : L'objectif du Sinn Féin est de gagner un référendum sur l'unité de l'Irlande. Quelle est la stratégie afin d'y arriver?

J. F. : Le Brexit a tout changé. Le Brexit a accéléré le débat sur l'unité de l'Irlande. Nous sommes devenus une

société qui avance rapidement vers son unification et qui va tenir un référendum d'ici dix ans. Même des membres du DUP reconnaissent qu'il va y avoir un tel référendum.

Je crois que nous allons gagner ce référendum en bâtissant une coalition des personnes qui veulent le préparer. Nous avons demandé au gouvernement de Dublin de convoquer une assemblée de citoyens afin d'informer la population de tous les aspects de la réunification. Énormément de concitoyens d'Irlande et d'Irlande du Nord devraient y être impliqués. Nous devons nous assurer que nos frères et sœurs unionistes puissent se sentir chez eux dans une Irlande unie.

L'étoile qui nous guide est l'AVS et le fondement de l'AVS est le respect mutuel, l'estime mutuelle, la protection des minorités et le partage du pouvoir, et ceci doit continuer dans une nouvelle Irlande. Je crois que les unionistes n'y verraient pas une menace. Toutefois, le discours et la responsabilité devront être inclusifs. Le gouvernement de l'Irlande a une bonne tradition d'inclusivité à l'égard des unionistes.

Nous voyons déjà des signes multiples qui démontrent l'existence d'une dynamique en direction d'un peuple qui a beaucoup envie de faire partie d'une nouvelle Irlande et de briser le lien avec le gouvernement britannique de Westminster : résultats d'élections, recensements, sondages, le fait qu'il y a plus de demandes pour des passeports d'Irlande que du Royaume-Uni.

Le soutien du Québec, du Canada et le soutien bipartite des États-Unis est incroyablement important pour rappeler au gouvernement britannique que personne ne restera les bras croisés face aux dommages causés à l'AVS, délibérément ou par imprudence. Nous en sommes très reconnaissants.

Ma visite au Québec s'est très bien passée. J'y ai rencontré plusieurs représentants de partis politiques, de syndicats, des membres de la société civile et des journalistes. Tous veulent comprendre ce qui se passe en Irlande et, souvent, ils demandent comment ils peuvent nous aider.

F. J. : Qu'est-ce que ceux qui lisent cette entrevue peuvent faire?

J. F. Ils peuvent assister aux événements organisés par le Sinn Féin; s'inscrire aux Amis du Sinn Féin afin de recevoir de l'information de façon régulière de l'Irlande; aider à s'assurer que les élus soient au courant du processus de paix irlandais et reconnaissent que les changements en Irlande sont d'une importance politique pour le Canada et pour la politique étrangère du Canada et que le Québec et le Canada continuent leur soutien exemplaire pendant le processus de paix; rester informés et agir en soutien au processus de paix irlandais lorsque cela est possible. ◀

**Xavier Barsalou-Duval**  
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7  
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca  
(450) 652-4442

**BLOC Québécois**

**BLOC Québécois**

**Louise Chabot**  
Députée de Thérèse-De Blainville

450-965-1188  
louise.chabot@parl.gc.ca  
8, rue Saint-Charles  
Sainte-Thérèse QC J7E 3J9

Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici !

## Point d'orgue

## Rencontre avec Ximena Ferrer pour la pièce de théâtre Deseo

Au plus près  
du corps

Olivier Dumas

Avec « Deseo » (Desir en espagnol), la femme de théâtre Ximena Ferrer ouvre les portes de sa maison et promet des secousses sensorielles et des prises de parole « intrigantes ».

La créatrice porte ce projet en elle depuis quatre ans. Cette première mise en scène pour la compagnie Singulier Pluriel (dont elle est codirectrice depuis 2017 avec Julie Vincent) s'inscrit dans la continuité de *La Mondiola* (écrite et montée par Vincent), dans laquelle elle a joué avec ferveur, et qui a été présentée au même endroit (1955 rue Fullum, à côté du Théâtre Espace Libre). Faire du théâtre à la maison, « hors institution, nous donne l'opportunité d'envahir l'espace et de vivre collectivement des émotions partagées ».

Originaire de Montevideo, capitale de l'Uruguay, Ximena Ferrer y a joué autant des pièces classiques que des œuvres contemporaines entre 2001 et 2006. Elle poursuit son parcours dans le circuit indépendant de Buenos Aires (Argentine), avant de rejoindre la capitale québécoise en 2013. L'actrice a participé à une lecture plurilingue des *Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay et a collaboré avec les compagnies Ondinnok et Parminou.

Fondée en 2000 par la polyvalente Julie Vincent, année de la première création (*Le Marin*, de Fernando Pessoa), Singulier Pluriel développe depuis des complicités artistiques entre l'axe nord-sud (le Québec et l'Amérique latine). Parmi leurs réalisations marquantes, soulignons *Le Portier de la gare Windsor* (de la plume et sous la direction de Julie Vincent) qui fut présentée en français à Montréal et en espagnol à Buenos Aires, le troublant solo *Jocaste*, de la dramaturge uruguayenne Mariana Percovich et, plus récemment, *La Chair de Julia* (brillante exécution scénique où Julie Vincent porte les chapeaux d'actrice, d'autrice et de metteuse en scène) qui poursuit sa route.

Le désir viscéral de sortir des murs des théâtres « reconnus » s'est précédemment concrétisé à l'appartement de la rue Fullum avec *La Mondiola*, qui a connu différents laboratoires et une version définitive au printemps 2018. À l'automne de l'année suivante, *Valparaiso*, de Dominick Parenteau-Lebœuf, ambitieuse fresque se déroulant sur différentes époques et villes (et où nous croisons entre autres les poètes Pablo Neruda et Gaston Miron), s'est déployée dans une chapelle de l'Espace La Traversée (résidence pour personnes âgées) dans le quartier Centre-Sud à Montréal.

SYMBIOSE ENTRE PAROLES  
ET CORPS FÉMININS

L'orchestratrice de *Deseo* a commandé des textes d'une quinzaine de minutes à quatre créatrices dont elle apprécie grandement la sensibilité : les Montréalaises Camila Forteza (*Ascendants*) et Julie Vincent (*Les Demoiselles qui ruschent fort*) et les Uruguayennes Jimena Márquez (*Je ne connais personne qui regarde du porno*) et Marianella Morena (*Phèdre au-dessus des ruines*).

« Je leur ai donné carte blanche à partir du thème de la pornographie féminine », raconte-t-elle un mercredi après-midi ensoleillé, entre deux répétitions sur la terrasse de sa résidence (à quelques pas d'où se déroule l'une des quatre prestations).

Par ailleurs, Ximena Ferrer a refaçonné les écritures dramatiques tout au long des laboratoires pour que les mots « collent au plus près de la peau des interprètes. Nous connaissons *Roméo et Juliette* (de William Shakespeare), mais je m'intéresse d'abord à la personne qui incarne Juliette (ou Roméo), pour voir comment elle transforme sa voix ou encore développe son langage physique ». Avec un tel investissement corporel, « je ne peux m'imaginer devoir remplacer une actrice ».



Ximena Ferrer

Photo : Camille Teller

Deseo du 2 au 30 septembre 2023  
Infos : [singuliernordsudpluriel.com/projects-6](http://singuliernordsudpluriel.com/projects-6)

Les quatre dramaturges ont ainsi exploré le corps, le désir et l'érotisme sans tabou ni censure (« Ce n'est pas pamphlétaire ni des prises de positions politiques », ajoute-t-elle avec son sourire contagieux). La femme de théâtre accorde une place importante à la parole.

Par ailleurs, elle précise que *Deseo* ne s'inscrit pas dans un parcours déambulatoire, type de proposition théâtrale présente depuis des décennies sur les scènes expérimentales québécoises. Songeons au *Zoo*, du Théâtre expérimental de Montréal (1977) ou encore au spectacle réussi *Naissances*, du Nouveau Théâtre expérimental (2010).

« Nous accueillons pour chacune des représentations 45 spectatrices-spectateurs qui se diviseront en trois groupes. Chacun d'eux se dirige dans l'un des espaces de la maison (chambre, salon double et cour à l'extérieur) pour assister à la première pièce (différente selon l'ordre déterminé). » À la fin de chacun des « actes » d'un quart d'heure, une cloche se fait entendre. Le public se

rejoint dans un espace commun où Jacqueline van de Geer joue *Phèdre au-dessus des ruines* de Marianella Morena, compartimentée entre trois parties de cinq minutes entre chacun des autres « fragments ».

À la fin du « parcours » d'une durée approximative de 70 minutes, toutes les actrices : Alexandrine Agostini, Stéphanie B. Dumont (qui avait démontré un bel aplomb dans *La Mondiola*), Josée Rivard, Catalina Pop, sauf van de Geer, auront performé trois fois leur partition. Une telle aventure exige de ces dernières « une énergie d'un niveau onze sur une échelle de dix » afin de trouver des couleurs différentes. « Elles doivent donner instantanément de la magie; elles n'ont pas le temps de déployer la courbe psychologique d'un personnage d'une œuvre de plus longue durée. C'est du pur théâtre. »

Lors d'un échange précédent, Julie Vincent (qui signe ici *Les Demoiselles qui ruschent fort*) me confiait que l'intimité vécue par ce type de théâtre demeure

exigeante autant pour les interprètes que pour l'auditoire, car il faut « abolir la hiérarchie entre le spectateur et l'acteur », et se mettre comme interprète « dans une position de vulnérabilité puisque nous offrons cette géographie intime au public ».

## CONJUGUER L'INTIME ET LE SOCIAL

Ximena Ferrer puise dans un bagage artistique qu'elle connaît bien pour l'avoir expérimenté dès ses premiers pas professionnels, au début du millénaire. Elle parle du microthéâtre (microteatro), forme courte de théâtre populaire à Barcelone en Espagne en 2001-2002, et depuis fort répandue en Amérique latine « au moment où ces pays connaissent une crise économique majeure. Les théâtres fermaient les uns après les autres ». Curieusement ou non, ce courant « a pris naissance dans un ancien bordel. Une petite salle non conçue pour des représentations a été transformée en lieu pour entendre des histoires insolites ».

Cette pratique est devenue effervescente et s'est imposée comme un mouvement alternatif majeur dans ce coin du continent. L'actrice-metteuse en scène permet au Québec de s'y familiariser davantage. À preuve, Singulier Pluriel avait précédemment réussi le risque de jouer dans les diverses pièces d'un appartement avec *La Mondiola*.

Si les sens sont sollicités dans *Deseo*, surgissent également des réflexions sur la place des femmes dans notre société. « Nous croiserons une fille de 28 ans qui explore son envie de jouir sans s'engager, deux actrices de plus de 40 ans qui se questionnent sur leur place dans le milieu artistique (univers qui carbure souvent à la jeunesse, à la vacuité et aux modes éphémères) ». Nous rencontrons une Phèdre ancrée dans notre époque « qui pose la question à savoir pourquoi le théâtre ne peut pas soutenir la réalité ».

Les tabous sexistes ont la vie dure, mais fort heureusement, Ximena Ferrer et son équipe ne craignent pas « de se montrer impudiques. Et avec bien des couleurs »! ◀

# Bonne rentrée!

	<b>Lanaudière, c'est nous!</b>	<b>LUC THÉRIAULT</b> Député de Montcalm 1 800 263-5726	<b>NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ</b> Députée de Terrebonne 450 964-9417	<b>GABRIEL STE-MARIE</b> Député de Joliette 450 752-1940	<b>MONIQUE PAUZÉ</b> Députée de Repentigny 450 581-3896	<b>YVES PERRON</b> Député de Berthier-Maskinongé 819 228-1210
--	--------------------------------	--	--	--	---	---

## Le troisième œil

Un film d'Anik Jean

## Les hommes de ma mère, tendres, vrais et actuels

Pierre Jasmin

Anik Jean nous présente son premier grand film. Dès sa sortie le 4 août à midi vingt, j'ai acheté à la Maison du cinéma de Sherbrooke les presque derniers billets disponibles d'une salle remplie et attentive, silencieuse avec respect, à part quelques éclats de rire et une salve d'applaudissements spontanés qui salua la fin du film. Sans doute bien des spectateurs étaient présents à cause de la si humaine et élogieuse critique de l'étudiante en COM de l'Université de Sherbrooke, Rosalie Croteau, dans le journal local, «La Tribune».

Léane Labrèche-Dor (Elsie) illumine de son âme la présence intense d'une jeune femme bousculée par la vie et la mort de sa mère : les soins qu'elle lui a apportés dans ses derniers jours avant une mort programmée par l'aide médicale à mourir ne l'ont toutefois pas préparée aux exigences d'un testament hors normes, présenté par le notaire moliéresque, le suave Louis-Georges Girard, lui imposant de retrouver les cinq époux de sa mère, dont son propre père avec qui elle se croit à tout jamais brouillée!

Confrontée à la vie sexuelle de sa mère – Anne-Marie Cadieux toujours aussi délicieuse d'excentricité – et aidée dans sa lutte contre l'alcoolisme par une amie propriétaire de bar – jouée avec sensibilité par Isabel Richer –, la jeune femme se voit propulsée dans une chasse à l'homme inattendue : sa recherche entamée sur le thème des préjugés contre les mâles fuyant leurs responsabilités va plutôt lui offrir des rencontres qui vont enrichir sa vie de manière exceptionnelle, en une époque de réseaux sociaux court-circuitant les vraies rencontres humaines par de mensongers *likes* ou messages haineux, ainsi que de films moins bien ficelés tel *Le temps d'un été*, de la pourtant admirable Louise Archambault.

LES ACTEURS DU FILM  
ET SA MUSIQUE

Le plus vieux mari, Marc Messier, pas tout-à-fait crédible dans ce rôle au-delà de son âge, lui prodiguera des conseils réfléchis de sagesse, opportuns au moment où elle retrouve sa caméra et sa vocation artistique salvatrice.

L'anglophone de service des deux *Bon cop, Bad cop*, de Patrick Huard, Colm Feore, s'avérera le plus attentionné des gentlemen à Stratford, destination naturelle pour le comédien en sa vie et dans le film où il avait épousé la mère comédienne dont il garde un touchant souvenir.

Le tenancier de bar Benoît Guoin va s'avérer le plus surprenant de tous, aux prises avec une blonde possessive jouée avec le tempérament habituel par Sandrine Bisson, qui avait heureusement pu révéler toute l'étendue de son talent dans *Confessions*, de Luc Picard.

Patrick Huard pourrait redevenir le plus tendre père, un rôle à reconquérir auprès de sa fille coriace, car blessée. La brillante carrière de ce comédien est sous-estimée, toujours juste dans *Starbuck* comme dans le téléfilm de Micheline Lanctôt *Les guerriers* (2004) que Radio-Canada censure parce qu'avec Dan Bigras, il y jouait un rôle étourdissant de vérité antimilitariste d'un publicitaire de la Défense nationale.

Quant à Jean-Simon Leduc interprétant un jeune homme au passé non exempt de bêtises impardonnables, ses tentatives de réappropriser sa belle-sœur Labrèche-Dor sont facilitées par sa fille Charlotte qui crève l'écran, grâce à la prestation d'Emma Lafrenière; le film vous révélera la suite, avec les multiples talents de Jean-Simon.

Seul minidéfaut des deux heures et six minutes du film, il nous faudra attendre au générique pour entendre la merveilleuse chanson d'Anik Jean



Léane Labrèche-Dor (Elsie) illumine de son âme la présence intense d'une jeune femme bousculée par la vie et la mort de sa mère.

*De nulle part à aujourd'hui* avec Michel Rivard qu'on prend pour Richard Séguin à cause de sa discrète guitare et sa voix plus patinée qu'auparavant; une meilleure utilisation n'aurait-elle pas été possible lors des scènes significatives ponctuées par de belles chansons comme celle de Patrick Watson, mais d'autres en anglais, sans sous-titres, hélas discordantes à mes oreilles pourtant non puristes?

Pourtant, je suis grand fan de Billie Eilish, – hier à Montréal, et fin juin à Paris – pour l'appui à l'UNESCO et à la paix, et mon article dithyrambique à son sujet avait été accepté par un journal pourtant reconnu pour sa vigilance sur notre langue, en l'occurrence *L'aut'journal*.

CONFIDENCES DE SA DIRECTRICE  
ARTISTIQUE

«Le travail d'une directrice artistique n'est pas que de trouver les bons lieux à filmer, il consiste aussi à diriger tous les changements qu'on doit y apporter pour servir le propos, avec des équipes d'accessoiristes, décorateurs, menuisiers et peintres tout en respectant les budgets alloués.»

Notre coprésidente des Artistes pour la Paix, Louise Marie Beauchamp, s'est sentie privilégiée de pouvoir travailler à ce titre sur ce projet essentiellement de filles mues par de proches valeurs, en partant du beau scénario de Maryse Latendresse endossé par Anik Jean et son *chum* producteur; car Anik partait d'idées très précises sur l'esthétique recherchée des différents lieux de tournage, en effet essentielle pour mieux définir la différence de caractères des personnages du film: l'assister devenait donc un charme.

À ma question sur le chalet et l'image du si beau lac, sans doute dissociés, Louise Marie a répondu que le décor intérieur ancien du chalet, et le chalet, et son emplacement près du lac venaient ensemble, grâce à une propriétaire polonaise respectueuse des lieux!

Le projet actuel sur lequel travaille Louise Marie pose des défis fort différents, puisqu'il s'agit de la deuxième saison de la série télévisée *À propos d'Antoine*.

Plusieurs pays européens s'intéressent à cette série documentaire explorant la réalité de familles vivant avec un enfant polyhandicapé. «Souvent, les

batailles qu'elles mènent ne sont pas beaucoup écoutées. Or, les remerciements pour la série sont nombreux. On dit que c'est très lumineux et ça me fait plaisir», réagit Cathleen Rouleau, qui s'est inspirée, pour l'écriture du scénario, de sa relation avec Antoine, le fils de son amoureux, Sylvain Parent-Bédard, un projet tout à fait original.

Louise Marie est reconnaissante de découvrir la réalité de cette famille, d'abord brisée par le malheur, qui a réussi à faire face aux épreuves du malade polyhandicapé, à la fois autiste, déficient intellectuel et non verbal, aux prises avec des nuits qui peuvent compter jusqu'à 50 crises épileptiques et le laisser rompu de fatigue. Ses proches réussissent le miracle d'une famille reconstituée et unie par leur combat admirable pour la vie. Et le plus étonnant, c'est que pour la famille (et l'équipe télévisuelle entière!), «la présence d'Antoine et les difficultés qui viennent avec, est vécue comme un ajout de grande humanité dans leur vie personnelle : c'est tout le sens de la série et je dirais même de leur existence...» conclut Louise Marie. ◀

JOURNÉE  
NATIONALE  
DU PERSONNEL  
DE SOUTIEN  
SCOLAIRE

28 septembre  
2023

Fédération  
du personnel de  
soutien scolaire (CSO) 25<sup>ANS</sup>

DÉTERMINANTS

## La capture et le stockage du carbone

## Les subventions « efficaces » du ministre Guilbeault

Monique Pauzé

**C**et été, l'annonce du ministre Guilbeault, sous le libellé **Énergie fossile : présentation d'un plan pour mettre fin aux « subventions inefficaces », n'est malheureusement que de la poudre aux yeux. Une fois de plus, c'est le jour de la marmotte!**

Plusieurs fois par année, le gouvernement Trudeau tient des points de presse pour nous faire croire qu'il lutte contre les changements climatiques. C'est encore à cela que nous avons eu droit le 24 juillet dernier avec cette annonce de mettre fin aux subventions « inefficaces » aux énergies fossiles.

## UNE SUBVENTION, C'EST QUOI?

Il peut être difficile de quantifier avec précision le montant total des subventions canadiennes aux énergies fossiles, compte tenu des nombreuses définitions utilisées par le gouvernement et la lenteur avec laquelle les données sont disponibles.

Toujours faudrait-il s'entendre sur ce qu'est une subvention? Pour la plupart des gens, les subventions peuvent se définir comme de l'argent qui encourage la production de pétrole et de gaz. Or, le gouvernement du Canada n'a toujours pas, à ce jour, sa propre définition de ce qu'est une subvention. Il utilise celle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en y ajoutant le tandem efficace/inefficace. Pour le Bloc Québécois, ce sont de faux concepts. Il n'existe pas de subventions efficaces aux combustibles fossiles. Ce secteur a fait des centaines de milliards \$ de profits en 2022, l'année de tous les records. Les pétrolières ont-elles vraiment besoin d'argent public?

Ce n'est pas pour rien qu'en juin dernier, le Bloc Québécois a déposé une motion aux communes exigeant que le gouvernement fédéral cesse d'investir dans les énergies fossiles. En Chambre, tous les députés sauf les conservateurs ont voté en faveur de cette motion. On aurait pu croire que les libéraux avaient enfin vu la lumière, mais non.

Le ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, parle maintenant de subventions efficaces aux combustibles fossiles. C'est de la fiction. Pour nous, il ne doit pas y avoir d'exception. Il faut éliminer complètement ces subventions.

## DE FAUSSES SOLUTIONS

En ce moment, le secteur pétrolier dit développer des technologies regroupées sous la rubrique Capture et Stockage de carbone (CSC). À les écouter, les pétrolières auraient trouvé une solution magique en captant le CO<sub>2</sub> et l'enfouissant dans le sol. Comme le gouvernement Trudeau les appuie dans cette voie, ils auront donc droit à des subventions dites efficaces.

Cette technologie n'a même pas fait ses preuves. Si les partisans du CSC vantent le projet Quest de la pétrolière Shell en affirmant que le projet a fonctionné mieux que prévu, la réalité est bien différente. Global Witness, une ONG, a publié une étude confirmant qu'entre 2015 et 2019, Quest a capté cinq millions de tonnes de dioxyde de carbone, issu de la production d'hydrogène gris. Pendant cette période, la même usine a émis 7,5 millions de tonnes de gaz à effet de serre, notamment du méthane, aux conséquences environnementales bien plus néfastes encore que celles du CO<sub>2</sub>.



L'annonce du ministre Guilbeault, cet été, laisse présager que le secteur pétrogazier va encore être grassement subventionné.

De plus, cette technologie ne règle pas le problème des gaz à effet de serre produits par la consommation de pétrole dans nos voitures ou ailleurs.

En juillet, le ministre Guilbeault a clairement fait savoir qu'il soutient le CSC. Cela donne froid dans le dos quand on pense que le budget de 2023 prévoit accorder 80 milliards de dollars à la transition et à la lutte aux changements climatiques. Une somme qui est toute disponible aux compagnies gazières et pétrolières.

Rappelons-le, la production pétrolière canadienne bat des records et les profits sont au rendez-vous. Aussi, il appert que la production canadienne augmentera jusqu'en 2040. J'ai pour mon dire que si ces entreprises croient tant à cette solution, elles ont assez d'argent pour investir elles-mêmes. Ne gaspillons pas les fonds publics pour extraire encore plus de sable bitumineux.

## D'AUTRES LEVIERS FINANCIERS

Lors de l'étude du Comité permanent de la Chambre des communes sur les subventions aux énergies fossiles, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'argent donné à l'industrie par le biais d'Exportation et développement Canada (EDC). Lors d'une rencontre,

la présidente de cette société d'État a mentionné qu'EDC n'offre ni allocation ni subvention. Elle a toutefois reconnu ne pas être au courant de la définition claire de ce qu'est une subvention pour le gouvernement.

Pourtant, l'argent donné par EDC représente le plus grand soutien offert par le fédéral au secteur des combustibles fossiles. Même s'ils n'appellent pas ça des subventions, c'est une aide financière majeure. Donnons ici l'exemple de Trans Mountain.

C'est EDC qui débloque tous les prêts pour financer le projet d'agrandissement de l'oléoduc, nationalisé par le gouvernement Trudeau en 2018. Au départ, le projet était de 7,4 milliards de dollars. Il est maintenant rendu à 30,9 milliards \$. Avec l'argent public, nous finançons collectivement cet élément blanc dans l'Ouest canadien. Pour moi, c'est clairement une subvention, mais certains préfèrent jouer avec les mots.

Dire que Justin Trudeau justifiait son achat en affirmant vouloir investir les profits de Trans Mountain dans la lutte aux changements climatiques. Nous le savions, mais c'est aujourd'hui confirmé: il n'y aura jamais de profits.

## LE PÉTROLE POUR L'OUEST CANADIEN

S'opposer aux subventions pétrolières au Québec, c'est facile. Nous n'en avons pas et nous avons notre hydroélectricité. Pour l'Ouest canadien, c'est différent. Des dizaines de milliers d'emplois sont en jeu en Alberta.

Comment éliminer les subventions sans plomber leur économie et sans mettre des personnes au chômage? Les engagements du gouvernement libéral pour mettre fin aux subventions datent de 2009, 2011, 2015. Des instructions ont été données au ministère en 2021, des déclarations publiques ont émané des libéraux, mais qu'est-ce qu'ils attendent pour agir? S'ils avaient agi dès le début, nous ne serions pas en train d'avoir cette discussion.

Nous aurions pu prendre l'argent des contribuables pour développer des énergies renouvelables et pour aider les travailleurs de l'Ouest canadien qui n'ont pas à subir seuls le poids de la transition énergétique. Puisque nous ne bâtirons rien sur des regrets, allons de l'avant. Comme le mentionne Larry Rousseau, vice-président directeur du Congrès du travail du Canada, « les travailleurs des secteurs de l'énergie et des ressources comprennent déjà la sinistre réalité des changements climatiques. Ils y sont confrontés. Et ils constatent la nécessité de faire la transition vers des sources d'énergie propre et renouvelable ».

L'annonce du ministre Guilbeault, cet été, laisse présager que le secteur pétrogazier va encore être grassement subventionné. C'est le fruit du travail des nombreux lobbys qui viennent tous les jours à Ottawa rencontrer les ministres du gouvernement.

J'aimerais lui rappeler que le véritable virage vert, c'est sortir de l'exploitation des énergies fossiles. Il n'est pas minuit moins cinq, il est minuit passé. ◀

L'autrice est députée du Bloc Québécois

**ON**  
**LÂCHE PAS!**  
**NÉGO 2023**

**APTS**

● Pour les professionnel·le·s et les technicien·ne·s du réseau public

● Pour de meilleures conditions de travail

● Pour des soins de santé et des services sociaux publics, accessibles et de qualité

# TOUJOURS LÀ POUR VOUS



LES FONCTIONNAIRES  
MÉRITENT MIEUX



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada

« CITOYENNES ET CITOYENS DE TOUTES LES RÉGIONS, LES SPÉCIALISTES, LES SCIENTIFIQUES, LES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES NATIONS AUTOCHTONES AINSI QUE LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES, PARTICULIÈREMENT CELLES QUI SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE. TOUTES DOIVENT NON SEULEMENT AVOIR L'OCCASION D'ÊTRE ENTENDUES, MAIS AUSSI DE DIALOGUER ENTRE ELLES ET AVEC LE GOUVERNEMENT AFIN QUE DES VISIONS PORTEUSES ET AUSSI CONSENSUELLES QUE POSSIBLE PUISSENT ÉMERGER. »



AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC, PLUS QUE  
JAMAIS, « UN VRAI DÉBAT DE SOCIÉTÉ S'IMPOSE » !



# L'aparté avec ÉLORAH

www.simonbanville.com

